

Doubt
L'ALGÉRIE

ET SES

LIBRAIRIE
COMMERCIALE

LILLE

PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
DE BRUXELLES

1910

PAVILLON DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

ALGER

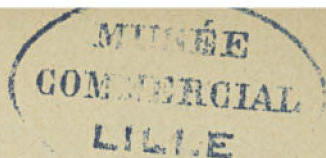
TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

2, Place de la Régence 2

1910

3992401-186975



EXPOSITION
UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
DE BRUXELLES

1910

L'ALGÉRIE

EXPOSÉE
COMMERCIAL

ET SES

LILLE

PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
DE BRUXELLES

1910



PAVILLON DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

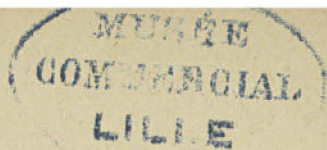
ALGER

TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

2, Place de la Régence, 2

1910



**EXPOSITION
UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
DE BRUXELLES
1910**

SECTION ALGÉRIENNE

MM. C. JONNART, Gouverneur Général de l'Algérie,
Président d'honneur ;

E. MOREAU, o. ✻, Directeur de la Banque de l'Algérie,
Président du Comité d'organisation, à Paris ;

V. ROUGET, ✻, Sous-Directeur de la Banque de l'Algérie,
Président du Comité d'exécution, à Alger ;

A. CHENU, *Secrétaire général de l'Exposition algérienne,
à Bruxelles.*

La Banque de l'Algérie a été heureuse de voir agréer son offre d'édifier un pavillon à ses frais à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles. Ce pavillon a été mis gracieusement à la disposition des producteurs et des négociants de la Colonie pour l'exposition gratuite de leurs échantillons intéressant les pays du Nord de l'Europe.

C'est le commencement d'une œuvre que la Banque d'émission de l'Algérie et de la Tunisie se propose de continuer au moyen d'un service spécial et permanent de propagande, destiné à augmenter les débouchés, à l'Étranger, des produits récoltés dans l'Afrique du Nord.

Pour l'œuvre présente, limitée à l'Algérie, on peut dire que l'élan dans les adhésions a été unanime. C'est ainsi que, dans la branche des vins, on compte 1.127 exposants, dont certains ont tenu à présenter non seulement des produits de leur dernière récolte, mais encore des types de vins ayant plusieurs années de date, voulant affirmer ainsi les progrès remarquables accomplis, du côté des procédés de vinification, par les viticulteurs algériens.

Les fabricants d'huile viennent immédiatement après eux, avec un contingent de 266 participants.

Tout aussi nombreux, proportionnellement à l'importance des produits, sont les exposants en céréales, laines, tabacs, alfas, lièges, primeurs, minerais, tapis, etc., etc.

Bref, l'effort dépasse de beaucoup les résultats observés dans les Expositions antérieures, et ce, en concordance

avec les progrès particulièrement frappants de l'Algérie, en ces dernières années.

Pour notre part, nous éprouverons une satisfaction grande si la visite à l'Exposition de l'Algérie à Bruxelles et la lecture des notices qui vont suivre, ont pour effet de démontrer quelle a été l'œuvre patiente, le labour fécond de tous ceux qui, depuis trois quarts de siècle, sont venus confier à cette belle Colonie, leurs existences et leurs espoirs.

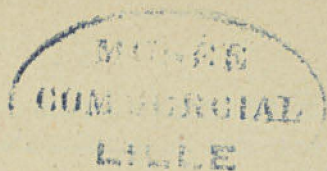
Les années s'écoulent et avec elles s'estompent dans le passé les souffrances, les déboires, les découragements dont furent assaillis nos premiers colons. Les résultats seuls demeurent aujourd'hui, érigés sur le piédestal des difficultés vaincues ; ils se synthétisent en une Algérie vibrante d'activité et de fierté, consciente de sa force et de l'importance du rôle économique que la richesse de son sol et la diversité de ses produits l'appellent à jouer, dans l'harmonie du Travail et du Capital sur les grands marchés du monde

BANQUE DE L'ALGÉRIE.

MUSEE
COMMERCIAL
LILLE

LES VINS

97-113
10101-1111
13-100



Les vins occupent, dans le commerce de l'Algérie, une place prépondérante ; ils sont de beaucoup le plus important produit d'exportation de la Colonie.

La vigne était peu connue avant la conquête de l'Algérie ; il en existait par places, notamment en Kabylie, mais en quantités minimales et sa culture n'avait pour but que la production du fruit à consommer frais ou séché, la loi mahométane interdisant la fabrication et l'usage des boissons fermentées.

Bien que cette culture parût se présenter dans des conditions aussi favorables que celles du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, les premiers essais des colons algériens furent timides. La Métropole semblait pouvoir se suffire longtemps avec sa production et les températures élevées, enregistrées dans la Colonie, étaient considérées comme un obstacle insurmontable à toute vinification consciencieuse. En 1855, le vignoble algérien ne comprenait encore que 2.300 hectares qui produisirent 15.000 hectolitres de vins.

Mais lorsque l'oïdium d'abord, le phylloxéra ensuite eurent exercé leurs ravages dans les vignobles européens, lorsque les ruines accumulées par le second de ces deux fléaux firent juger le mal irréparable, l'Algérie apparut comme la Terre Promise de la Viticulture.

Retracer les étapes de l'œuvre colossale entreprise et menée à bonne fin, décrire les difficultés vaincues, citer les dénigractions systématiques mises à néant, faire en un

mot l'historique de cette culture en Algérie, exigerait un cadre beaucoup plus vaste que celui de ce simple exposé. Mieux que toute discussion, les chiffres ci-dessous donneront la mesure de l'effort accompli et des résultats obtenus.

ANNÉES	SUPERFICIE du VIGNOBLE en hectares	PRODUCTION en HECTO- LITRES	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
			de FRANCE	de L'ÉTRAN- GER	en FRANCE	à L'ÉTRAN- GER
1855	2.305	15.012	113.502	69.555	»	1.314
1860	4.634	33.560	247.134	91.951	»	117
1865	10.490	78.192	366.779	56.956	»	582
1870	12.516	127.094	362.512	28.647	793	118
1875	20.044	196.313	322.751	60.563	2.176	»
1880	23.724	432.580	181.138	80.444	17.049	»
1885	70.886	867.825	234.437	69.198	324.289	10.845
1890	110.042	2.231.686	76.781	56.132	1.972.529	29.712
1895	122.186	4.131.846	34.019	16.758	2.920.450	25.637
1900	154.430	5.634.829	22.019	30.590	2.436.132	20.373
1905	167.057	7.740.353	16.499	770	4.953.551	87.453
1909	(1)125.336	8.228.719	16.461	581	6.140.261	112.913

L'essor de la culture de la vigne et du commerce des vins en Algérie ne date donc guère que d'une trentaine d'années. Mais dans ce laps de temps, quels progrès accomplis ! Il a suffi pour renverser totalement la situa-

(1) Le recul prononcé que les statistiques font ressortir pour 1909, ne représente pas une diminution réelle des superficies cultivées ; il provient d'une rectification des chiffres exagérés fournis par certaines communes depuis quelques années ; en outre, on a distrait les vignes indigènes et les vignes des primeuristes dont la production de raisins frais sert à la consommation directe. La superficie totale des vignes, comme terme de comparaison, peut être évaluée à 158.000 hectares environ.

tion commerciale de la Colonie sur le marché des vins. De 1855 à 1879, la moyenne des importations annuelles de vins en Algérie fut de 361.000 hectolitres environ, tandis que la moyenne de ses exportations ne dépasse pas 1.425 hectolitres. En 1880 encore, les importations se chiffèrent par 261.582 hectolitres et les exportations par 17.049 hectolitres. En 1881 et 1882, la situation resta stationnaire; 1883 marqua franchement le point de départ du commerce d'exportation. L'Algérie vendit, cette année-là, 86.316 hectolitres et en acheta 206.436. A partir de 1884, les exportations commencèrent à excéder les importations et depuis lors, sauf une dépression en 1900-1901, années de surproduction en France, elles ont suivi une marche ascensionnelle de plus en plus rapide, pour atteindre en 1909 la quantité de 6.253.174 hectolitres, en regard de 17.042 hectolitres (1) seulement à l'importation.

Les relations avec les pays étrangers ont reflété, tant à l'importation qu'à l'exportation, des courants similaires; de 80.444 hectolitres en 1880, les importations de l'Étranger sont tombées à 581 hectolitres (1) en 1909; les exportations, nulles en 1880, ont atteint 113.000 hectolitres en 1909.

La Belgique, notamment, compte avec l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et la Suisse, parmi les plus importants et les plus fidèles clients de l'Algérie. L'importance de ses achats se chiffre, depuis une quinzaine d'années, par une moyenne annuelle de 4.500 à 5.000 hectolitres de vins.

(1) Les importations de la France et de l'Étranger se rapportent depuis quelques années presque uniquement à des vins spéciaux et de liqueurs.

L'Algérie se classe donc aujourd'hui parmi les pays gros producteurs de cette boisson aussi hygiénique que généreuse.

Mais ce n'est point seulement au chiffre de sa production qu'elle doit la place qu'elle occupe dans le commerce mondial des vins. Les qualités spéciales de ses produits ont contribué, pour la plus large part, à leur expansion. Le choix le plus judicieux a été fait des cépages à acclimater dans les nouveaux milieux où ils étaient appelés à produire ; de telle sorte qu'il est, pour ainsi dire, permis de cataloguer les différentes régions viticoles de la Colonie.

L'outillage s'est développé et s'est amélioré de telle façon que l'on pourrait citer nombre de grandes, moyennes ou petites exploitations possédant des celliers qui n'ont rien à envier aux plus beaux, aux mieux aménagés de la Métropole. Enfin, une méthode spéciale, la réfrigération des moûts, appliquée en Algérie pour la première fois et à laquelle est venu s'ajouter, tout récemment, l'ensemencement à la cuve par les levures sélectionnées, a vaincu les difficultés du début, dont la principale consistait dans un dégagement excessif de chaleur pendant la fermentation, résultant de la température ambiante et de la grande richesse en sucre des raisins algériens. La réalisation d'une fermentation à température basse et régulière assure la transformation complète du sucre en alcool et évite les dangers d'une surproduction d'acidité volatile, cause certaine de mauvaise conservation des vins.

Elle permet depuis longtemps déjà, d'obtenir la perfection dans la vinification ; aussi les vins d'Algérie jouissent-ils à bon droit de la réputation la plus favorable tant en France qu'à l'Étranger. C'est la récompense de trente années d'efforts persévérants et jamais rebutés.

Toute la partie de l'Algérie comprise de l'Est à l'Ouest, entre la mer et la région des Hauts Plateaux, est favorable à la culture de la vigne. Mais, contrairement à une croyance encore trop répandue, il s'en faut que l'Algérie offre, dans toute son étendue, un climat uniforme, des terrains analogues, des expositions identiques. Bien au contraire, sa situation géographique entre la zone tempérée et la zone équatoriale, sa constitution géologique, son orographie tourmentée sont autant de circonstances qui modifient profondément, d'une région à une autre, les conditions et les variétés de cultures. La vigne, plus que toutes les autres plantes, se ressent de ces circonstances, qui exercent une influence marquée sur ses produits.

D'une façon générale cependant on peut, comme partout ailleurs, suivant la situation des vignobles, classer les vins d'Algérie en trois grandes catégories : **plaines, coteaux et montagnes.**

Avant d'en indiquer les caractères, une remarque de la plus grande importance pour la consommation s'impose : les vins d'Algérie, dans chacune de ces catégories, sont beaucoup plus riches en alcool et en extrait sec que les vins d'autres origines, dans chaque catégorie correspondante. On peut, il est vrai, obtenir, et, en fait, on produit en plaines irriguées des vins légers : tels que ceux de Perrégaux-Relizane, Oued-Marsa, vallée du Saf-Saf ; comme aussi, grâce à une maturité précoce due à son climat particulièrement favorable, le littoral fournit des vins primeurs exceptionnels, tels que ceux de Staouëli, Saint-Cloud, Mostaganem.

Mais les qualités distinctives universellement reconnues aux vins d'Algérie sont l'élévation du degré d'alcool et la richesse en extrait sec. Ce sont d'ailleurs les principales raisons qui les font rechercher, dans les régions produc-

tives de vins renommés, aussi bien par le Commerce que par la Propriété, pour faire des coupages destinés à corser leurs produits eux-mêmes.

PREMIÈRE CATÉGORIE : PLAINES

Les vignobles de ces régions donnent de gros rendements. Leurs produits sont des vins de grande consommation courante, titrant communément 10 et 11° et 20 à 25 grammes d'extrait sec. On en rencontre de nombreux lots supérieurs dont le degré alcoolique peut atteindre 11° 1/2 à 12° et quelquefois même davantage, mais par exception. Ils sont très employés pour les coupages.

DEUXIÈME CATÉGORIE : COTEAUX

De production moins importante, ces vignobles donnent des vins plus charnus, de belle couleur, titrant de 11 degrés à 13°, quelquefois même 14°; ils ont 22 à 28 grammes d'extrait sec, sont à peu près complets, de bonne conservation et font d'excellents vins de table.

TROISIÈME CATÉGORIE : MONTAGNES

Les vignobles de ces régions ont des rendements inférieurs aux précédents, mais ils donnent tous des produits de qualité supérieure. Leurs vins pèsent couramment 12 à 15°; ils ont de 25 à 35 grammes d'extrait sec, sont robustes, de bonne constitution, d'une vinification achevée. Ce sont des vins complets, d'une conservation garantie; ils se bonifient et acquièrent les plus belles qualités avec 5 ou 6 ans de bouteille.

Ces trois catégories de vignobles, avec leurs caractères

généraux, se retrouvent dans les trois départements algériens, mais leurs produits ne sont pas cependant identiques dans chacun d'eux ; il en existe, au contraire, une très grande variété ainsi qu'on pourra s'en rendre compte à la citation des principaux types propres à chaque région.

Dans le département d'Oran, à l'Ouest du Chef-lieu, les vignobles d'Aïn-Témouchent, de Lourmel, de Rio-Salado produisent des vins rouges de coupages, tenant le milieu entre la côte et la montagne ; leurs vins rosés titrant 12 à 14°, gras et fruités, sont recherchés par le commerce. A l'Est d'Oran, les plaines basses de Perrégaux, Relizane, Saint-Denis-du-Sig, donnent des vins légers en terrains irrigués, Arzew, Saint-Cloud et Mostaganem des vins primeurs utilisés pour rafraîchir les vins vieux ; cette région peut livrer vers le 20 août. Elle fournit aussi d'excellents vins rosés, mûtés au soufre, ou mistelles qui trouvent un écoulement facile à Cette. Les vins rouges sont agréables et on y trouve de jolis lots, titrant de 11 à 12° 1/2, rouge vif, fruités, ayant du corps et vieillissant vite.

Dans les régions élevées, les vignobles de Tlemcen, Mansourah, fournissent des vins très agréables, rouge vif, d'une finesse appréciée ; ils ont un bouquet spécial et conviennent à tous points de vue comme très bons vins de table. Les vins blancs sont très corsés. Bel-Abbès produit des vins de coteaux de bonne tenue, frais et de belle couleur.

Le vignoble de Mascara est le plus réputé du département d'Oran ; il fournit des types remarquables, vins dits « médecins », c'est-à-dire réunissant toutes les qualités d'un vin complet ; ils titrent un degré moyen de 13°, ont un fort extrait sec, une belle robe et sont très coulants ; la place de Bordeaux les recherche, car ils font en France

d'excellents vins vieux, après un séjour de deux ou trois ans. Les vins blancs de cette région ont une importance primordiale ; corsés, titrant jusqu'à 15°, ils n'en sont pas moins extrêmement gras et tendres, souples et bouquetés.

Les produits du vignoble de Saïda se rapprochent des types mascaréens.

Dans le département d'Alger, la plaine de la Mitidja fournit des produits très variés, suivant la situation des vignobles. Depuis quelques années, les vins rosés y abondent, ils figurent pour un tiers au moins dans la production de cette partie du département ; vins de très bonne qualité, très appréciés, ils rivalisent hautement avec les vins du Midi de la France dont ils dépassent la richesse alcoolique de deux à trois degrés.

Ils sont parfois complètement incolores naturellement. Certains consommateurs préfèrent un de ces bons vins rosés à un vin blanc de blanc courant. Quelques cépages de « clairette » et de « blanquette » produisent en Mitidja d'excellents vins blancs, titrant 11 à 13°, ayant du corps, une assez bonne tenue ; certains particulièrement réussis, surtout dans la région de Marengo, sont nerveux et se tiennent à des prix de 2 à 5 francs, par hecto, plus élevés que les rouges et les rosés.

Dans le Sahel, c'est-à-dire sur les collines peu élevées qui bornent le littoral depuis le mont Bouzaréah jusqu'à Ténès, on fait d'excellents vins rouges de 11 à 13° d'alcool : Staouéli, La Trappe, Zéralda, Coléa, Fouka, Castiglione, Tipaza et environs, sont réputés pour leurs produits délicats, tendres, très agréables. On y fait peu de blancs et de rosés mais, par contre, ceux que l'on y produit sont parfaits et de qualité très supérieure.

Dans la région montagneuse les vignobles de Bouïra-Aïn-Bessem, de création relativement récente, ont béné-

ficié de l'expérience acquise par leurs devanciers. On y produit d'excellents vins tardifs, très recherchés par les négociants bordelais et bourguignons. Ils tirent de 12 à 14°, quelquefois 15°, mais rarement ; sont très robustes, veloutés, de constitution forte et bien équilibrée ; leur correction et leur finesse sont irréprochables.

Le vignoble de la région de Médéa, comme celui de Bouïra, est tardif ; les vendanges ne s'y terminent qu'en octobre ; ce retard de maturité, dû à l'altitude (900 à 1.000 mètres), permet d'obtenir, mieux que partout ailleurs, une fermentation absolument régulière, sans à-coup, dont la qualité des produits se ressent. Les vins de cette région ont du corps, titrent 12 à 14°, sont d'un beau rouge, généralement verts de fruits. Les maisons de Paris, principalement, y font tous les ans des achats importants, en rouge surtout. Le vignoble blanc est restreint, mais ses produits sont de haute qualité. Un clos célèbre de cet endroit produit notamment un vin blanc très moëlleux tout en gardant un caractère vert de fruit, chose assez rare.

Le vignoble de Miliana-Margueritte est réputé produire les meilleurs vins d'Algérie. Les côteaux du Zaccar donnent de faibles rendements, sans doute, mais leurs produits, d'une constitution à toute épreuve, réunissent toutes les qualités des grands vins, arôme, droiture, finesse et, après quelques années de bouteilles, sont parfaits et peuvent supporter avantageusement toute comparaison. Ils sont naturellement très recherchés.

Le département de Constantine n'a, d'une façon générale, planté de vignes qu'aux environs de ses ports, Bougie et vallée de l'Oued-Sahel, Djidjelli, Philippeville avec ses vallées du Zéramna et du Saf-Saf, Bône et vallée de la Seybouse.

Les deux seuls vignobles intérieurs de quelque importance sont ceux de Jemmapes et de Souk-Ahras, dépendant respectivement de Philippeville et de Bône.

Chacun de ces quatre groupes comprend des plantations en plaines, en sols fertiles et des plantations en coteaux. Les plantations de plaines, lorsqu'elles sont en sols légers, profonds et frais, donnent des vins relativement légers, selon les cépages, tels ceux de l'Oued-Marsa, à Bougie ; de l'Oued-Amizour, dans les alluvions de la Soumam ; de la vallée du Saf-Saf, à Philippeville. Ces vins font de 8 à 10 degrés.

Lorsqu'elles sont, au contraire, en sols compacts, à rendements moins élevés, comme dans les terres noires de la plaine de Bône, ces plantations de plaines donnent des vins plus alcooliques et, généralement, assez colorés, allant de 10.5 à 12 degrés. Ils constituent, en général, un excellent type de vin de consommation directe, dite : « consommation bourgeoise ».

Enfin, les plantations en coteaux donnent des vins de 11 à 13 et 14 degrés, corsés, fortement charpentés et colorés, dont quelques-uns fort appréciés du commerce, pour le coupage avec vins plus légers. Ce sont, à Bougie, les vins de l'Oued-Amizour et d'El-Kseur ; à Djidjelli, ceux de la région environnante ; à Philippeville, ceux du Beni-Meleck, d'El-Diss, de Robertville ; la plus grande partie de ceux de Jemmapes ; à Bône, ceux du Télégraphe, d'El-Hadjar, et enfin ceux, en montagne, de Souk-Ahras, qui se rapprochent des vins de Mascara et ont toutes les qualités de vins complets.

Il existe enfin une quatrième catégorie de vins ne comprenant guère qu'une variété de vins de coupage, produits exclusivement par deux domaines de Bône. Ce vin qui pèse de 12 à 14 degrés, est de coloration extrêmement

intense ; il est le produit de cépages hybrides inconnus du commerce, il y a quelques années, mais se trouve fort recherché aujourd'hui.

Quelques-uns des cépages qui le produisent pourront donner, seuls, des vins de garde, devant s'affiner, et pouvant constituer des produits de consommation directe de choix.

L'Algérie est donc à même, non seulement de fournir des vins dont les qualités spéciales permettent au commerce d'obtenir par coupages, des types, de choix et ordinaires, les plus satisfaisants, des vins propres à la grande consommation courante, mais encore elle possède une série considérable de vins supérieurs, complets et réputés, susceptibles de satisfaire les goûts les plus recherchés et les plus difficiles.

Les ports exportateurs, en même temps que les principaux marchés des vins sont : Alger, Bône, Bougie, Mostaganem, Oran et Philippeville.

Les prix moyens varient, suivant les années, pour :

Les vins rouges extra, de..	15 à 30 fr.	l'hectolitre
— 1 ^{er} choix, de	12 à 25 fr.	—
— 2 ^e —	10 à 20 fr.	—
— 3 ^e —	8 à 14 fr.	—
Les vins blancs de blancs extra, de...	20 à 30 fr.	—
— 1 ^{er} choix, de	15 à 25 fr.	—
Les vins rosés, 1 ^{er} —	12 à 20 fr.	—
— 2 ^e —	10 à 18 fr.	—

Tous ces prix s'entendent à quai de l'un des ports ci-dessus, dans les fûts de l'acheteur.

Pour le logement, il faut compter, en sus, 12 à 15 francs par barrique (façon bordelaise, bourguignonne, algé-

rienne, contenance 225 litres environ) et 30 à 50 francs par fût de 600 litres environ.

Il existe d'ailleurs, en Algérie, des maisons très importantes de location de futailles, possédant un matériel de choix et dont l'intermédiaire est d'un précieux concours pour le commerce d'exportation des vins.

Le prix moyen, suivant la durée et l'époque de la location varie de 0 fr. 05 à 0 fr. 06 par jour et par fût de 600 litres, avec un engagement de durée de location de quelques mois, suivant l'importance des commandes.

Le fret moyen des ports d'Algérie à bord Anvers est de 20 à 22 francs la tonne pour les vins en fûts.

LES HUILES D'OLIVE

Le bassin méditerranéen est la région essentiellement propre à la végétation de l'olivier. Toutes les civilisations qui, depuis la plus haute antiquité, se sont succédé sur ses bords, ont connu et apprécié cet arbre pour l'utilité de ses fruits. La légende biblique en a fait le signe de renaissance de la Nature ; les Grecs l'avaient adopté comme emblème de la Paix féconde.

Mais il a été surtout exploité par les Romains ; on trouve dans toute l'Afrique du Nord, de nombreuses traces attestant l'importance des huileries que ce peuple éminemment pratique et colonisateur y avaient créées.

A l'époque de l'arrivée des Arabes, les plantations d'oliviers, d'après les documents historiques qu'ont laissés leurs auteurs, s'étendaient depuis le Golfe de Gabès jusqu'à l'Océan. Leur destruction est contemporaine de cette invasion.

L'olivier, comme la vigne et l'oranger, se cultive en Algérie dans une zone bien déterminée, s'étendant en ce qui le concerne, de l'Est à l'Ouest, depuis le littoral immédiat jusqu'à la limite Nord des Hauts-Plateaux, lorsque l'altitude des vallées de l'Atlas Tellien ne dépasse pas 8 à 900 mètres environ. Il n'est pas douteux que dans toute cette zone ou au moins dans les régions les plus

propices, sa végétation ne soit spontanée et, si on ne peut plus aujourd'hui comparer à celles d'autrefois les superficies qu'il recouvre, il n'en subsiste pas moins encore des quantités suffisantes pour constituer à l'Algérie une source naturelle de richesses. On estime, en effet, à 7.400.000 le nombre des arbres actuellement en plein rapport et à 4.700.000 le nombre des sujets sauvages susceptibles d'être greffés. Négligée, à l'époque où la culture de la vigne réunissait tous les suffrages, attirait toutes les préférences, absorbait toutes les initiatives, l'exploitation de l'olivier est revenue en faveur depuis déjà quelque temps. Non seulement des greffages nombreux ont lieu tous les ans, encouragés par des primes allouées par le Gouvernement Général de l'Algérie, mais encore des plantations nouvelles sont faites qui viennent augmenter, d'année en année, ce domaine productif de la Colonie.

L'olivier est d'autant plus fécond et le rendement de ses fruits en huile d'autant plus élevé que la région où il est cultivé est plus chaude. L'altitude moyenne, qui lui convient le mieux, est de 3 à 600 mètres.

Les principaux peuplements se trouvent :

A l'Ouest, aux environs de Tlemcen, Mostaganem, Relizane, Saint-Denis du Sig, Perrégaux.

Au centre, dans la région du Dahra, et de l'Ouarsenis ; dans les plaines du Chelif et de la Mitidja, remontant toutes les vallées qui y aboutissent ; mais c'est surtout en Kabylie qu'ils atteignent le plus grand développement (arrondissements de Tizi-Ouzou et de Bougie). Enfin à l'Est, on les rencontre très nombreux dans toute la vallée de la Seybouse, notamment à Guelma, à Bône, ainsi qu'à Gastu, Jemmapes, Philippeville, Batna et Tébessa.

Les variétés d'oliviers existent en fort grande quantité ;

toutes ne conviennent pas indifféremment à toutes les régions ; il serait beaucoup trop long et d'ailleurs bien difficile d'en faire une énumération à peu près complète, avec les caractères qui les distinguent les unes des autres. Il suffira de dire ici que, d'une façon générale, au point de vue pratique, on distingue les oliviers à gros fruits pour les conserves et les oliviers à huiles. Ces derniers forment la grande majorité.

L'olivier saisonne, c'est-à-dire que, pour chaque arbre, une année de bonne récolte est généralement suivie d'une année médiocre et d'une mauvaise, de sorte qu'il est assez difficile de tabler sur un rendement annuel fixe. On estime toutefois la production moyenne entre 250 et 300.000 quintaux d'huiles par an. Mais la moindre différence de production peut se traduire, d'une année à l'autre, par des variations considérables dans le mouvement commercial, ainsi que dans les prix qui peuvent osciller, pour les bonnes qualités, entre 90 et 180 francs les 100 kilos. Voici, depuis 20 ans, les quantités qui ont été exportées et leur valeur en douane (toutes qualités comprises).



ANNÉES	QUANTITÉS EXPORTÉES (QUINTAUX)	VALEUR EN DOUANE (FRANCS)
1890	18.156	1.510.000
1891	24.746	2.254.000
1892	28.283	2.654.000
1893	8.391	710.000
1894	11.919	931.000
1895	14.891	1.068.000
1896	18.708	1.050.000
1897	12.179	645.000
1898	14.886	740.000
1899	24.461	1.713.000
1900	68.770	3.417.000
1901	45.398	3.132.000
1902	66.034	5.769.000
1903	18.601	1.897.000
1904	43.017	4.086.000
1905	62.812	5.716.000
1906	78.773	7.484.000
1907	26.091	2.609.000
1908	109.403	15.317.000
1909	22.111	3.096.000

La moyenne des exportations pendant la décade 1900-1909 s'est élevée à 54.100 quintaux ; pendant les deux décades antérieures 1880-1889 et 1890-1899, cette moyenne ne fut que de 17.600 quintaux seulement. Cette comparaison prouve, dans l'ensemble, l'extension que prend, d'année en année, l'exploitation de l'olivier ; car il ne

faut pas perdre de vue que la consommation de l'Algérie en huiles comestibles se rapproche très sensiblement de sa production en huiles d'olives. Une année de récolte médiocre fait donc subir aux exportations un fléchissement très accentué ; mais ce phénomène économique tend de plus en plus à s'atténuer, au fur et à mesure que de nouvelles olivettes apportent leur contingent à la production générale.

L'extraction de l'huile du fruit de l'olivier, ainsi que nous l'avons exposé précédemment, remonte aux Romains ; elle est donc vraisemblablement la plus ancienne industrie de la contrée qui forme aujourd'hui l'Algérie, et les ruines, qui subsistent de leurs usines, prouvent la perfection de leurs moyens, qui ne différaient guère, en principe, de ceux des huileries modernes. Cette industrie s'est perpétuée à travers les siècles, avec plus ou moins d'importance ; toutefois les successeurs des Romains furent loin d'hériter de leur méthode, et la laissèrent périlcliter. Pour la masse des indigènes, la fabrication de l'huile constitue bien encore la principale industrie, mais les moyens d'extraction sont demeurés, chez eux, rudimentaires et leurs produits, au point de vue comestible, ne peuvent exclusivement convenir qu'à leur palais. Cependant, certains indigènes intelligents et instruits ont compris la supériorité de la fabrication moderne et ont créé des usines aussi perfectionnées que celles des Européens.

Actuellement, il existe en Algérie 4.500 ou 5.000 moulins à huile (usines modernes comprises), qui produisent 250.000 à 300.000 quintaux.

On divise les huiles d'olive en deux catégories : les huiles comestibles et les huiles industrielles ; chacun de ces groupes comprend évidemment plusieurs qualités.

Les huiles comestibles peuvent se subdiviser en deux groupes principaux :

Les huiles dites « de première pression », ou huiles vierges fines et surfines qui se vendent, en moyenne et en temps normal, de 110 à 150 francs les 100 kilos.

Les huiles dites « de deuxième pression », mi-fines et ordinaires, dont le prix varie de 80 à 110 francs le quintal.

Ces huiles proviennent de la fabrication européenne dont les usines, créées avec les derniers perfectionnements, ne laissent absolument rien à désirer au point de vue de la couleur, de l'odeur, du goût, de la finesse de leurs produits ; ceux-ci peuvent, aujourd'hui, soutenir la comparaison avec les qualités les mieux soignées et les plus fines de la Provence et de l'Italie.

Les belles qualités algériennes sont, en effet, limpides, sans pâte, ce qui les maintient au degré normal de congélation, entre 0° et + 4° ; elles ont une belle couleur ambrée, généralement préférée des consommateurs ; une saveur plutôt douce et fine et n'ont aucune odeur, signe certain de bonne fabrication et de bonne conservation. L'huile ayant la propriété de fixer les odeurs, il est indéniable qu'une huile inodore est exempte de moisissures ou de fermentations déterminant la rancidité. Enfin, elles offrent, comme les vins, des crûs correspondant aux différents goûts des consommateurs.

Les huiles les plus ordinaires, quoique limpides, neutres, sans odeur, ont une couleur tirant sur le vert clair et laissent au palais une impression onctueuse, c'est-à-dire sont grasses et contiennent plus ou moins de pâte ; elles se figent à une température un peu plus élevée que les qualités supérieures. Mais cette particularité ne constitue pas pour elles un défaut ; bien au contraire, elle les fait

rechercher par le commerce pour opérer des coupages et notamment améliorer les huiles de coton généralement démargarinées.

Les huiles industrielles ou lampantes proviennent pour la majeure partie, de la fabrication rudimentaire des indigènes. Utilisées par eux pour la consommation, elles sont insupportables au goût européen. Elles se distinguent par un rancissement reconnaissable à une mauvaise odeur caractéristique ; on les désigne vulgairement sous le nom d' « huiles kabyles ». Il leur arrive souvent de contenir une forte dose d'acide, circonstance qui les fait rechercher par la savonnerie. Elles valent de 50 à 65 francs.

Les bas produits de la fabrication (les huiles dites de « ressence ou d'enfer »), sont employées dans diverses industries et peuvent encore se vendre de 40 à 50 francs les 100 kilos.

On doit signaler, enfin, le traitement industriel des résidus ou grignons par le sulfure de carbone, procédé qui se généralise, car il permet d'obtenir encore une huile sans aucune acidité, convenant admirablement au graissage des machines.

L'Algérie dirige sur la Métropole la majeure partie de ses exportations ; mais les demandes de l'étranger augmentent sensiblement depuis quelque temps. C'est ainsi que de 1890 à 1899 la moyenne annuelle des expéditions à l'étranger se chiffra par 416 quintaux seulement avec, comme chiffres extrêmes, 119 quintaux en 1890 et 1.576 quintaux en 1899. De 1900 à 1909, cette moyenne annuelle s'est élevée à 5.922 quintaux, avec, comme quantités extrêmes, 351 quintaux en 1904 (année déficitaire) et 14.955 quintaux en 1908.

La Belgique entre dans ce mouvement commercial pour une notable part ; elle est, en tous cas, sinon le plus

important, du moins le plus fidèle et le plus régulier client de l'Algérie.

Les huiles d'olive s'expédient en fûts de 180 et 550 litres, pesant brut respectivement de 220 à 230 et de 650 à 675 kilos.

Les prix indiqués précédemment s'entendent nus, à quai de l'un des ports ci-après, par lesquels s'effectuent les principales exportations de cette marchandise : Bougie, Alger, Oran, Bône, Philippeville et Mostaganem.

Le prix moyen du frêt, des ports d'Algérie à bord Anvers, est de 25 à 28 francs les mille kilos en fûts.

LES CÉRÉALES

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, l'Algérie a toujours été réputée pour sa production de céréales. C'est encore aujourd'hui la principale culture des trois départements algériens, qui produisent des céréales en quantités abondantes, exportées, en majeure partie, en France, en Angleterre et en Belgique.

Les céréales sont cultivées par les Européens et par les Indigènes.

La culture européenne, tout à fait perfectionnée et toujours au courant des progrès agricoles, donne des produits de toute première qualité, par suite de la sélection des semences et de l'emploi des machines pour les battages.

Les rendements sont aussi élevés, les résultats sont aussi beaux que ceux obtenus dans les meilleures contrées de la France et de l'Étranger.

La culture indigène, qui fournit une grosse part du rendement total, est plus routinière, donne un rendement moindre et des qualités moins belles à cause des labours peu profonds et du battage aux pieds des bêtes ou au rouleau. Elle tend cependant à se perfectionner et de nombreux indigènes, suivant l'exemple des colons français, emploient de plus en plus, des semences sélectionnées et des machines agricoles modernes.

La superficieensemencée en 1909, en céréales de toutes sortes, s'est élevée à 2.635.661 hectares, dont le rendement a été de 22.263.424 quintaux métriques.

I. — Les Blés durs

Les blés durs de l'Afrique ont, de tous temps, été réputés comme excellents ; ils sont cultivés dans toutes les régions algériennes depuis la côte méditerranéenne jusqu'au Sud des Hauts-Plateaux dans les trois départements. Leur poids spécifique est particulièrement élevé, 78 à 80 kilos en moyenne.

Ils sont clairs, d'une essence très dure et, d'après les analyses qui en ont été faites, ils se distinguent par une teneur exceptionnelle en gluten et en amidon ; peu hydratés, ils ne contiennent qu'une faible quantité de cellulose, ce qui réduit considérablement la proportion de son à la mouture. Ces qualités remarquables les font rechercher par la minoterie algérienne, aussi bien que par la minoterie française, pour la fabrication des semoules supérieures et des pâtes alimentaires.

Ils concurrencent facilement les blés d'Amérique et de Russie et obtiennent toujours sur ces derniers une plus value résultant de leur qualité supérieure.

Les régions les plus favorisées sont celles des Hauts-Plateaux et de la partie Nord de la grande plaine du Chélif, qui s'étend depuis Oran jusque dans le département d'Alger.

Dans le département d'Oran, les Hauts-Plateaux du Sersou, dont le centre commercial est Tiaret, produisent des blés durs exceptionnellement beaux, sans trace de mitadin, très indurés, et provenant de semences sélectionnées.

D'autres provenances sont aussi très réputées, comme celles d'Aïn-Témouchent, de Sidi-bel-Abbès et de Saïda.

Dans le département de Constantine, les centres de production de belles qualités sont les régions de Souk-Ahras, Sétif, Bordj-bou-Arréridj et Smendou. Ce dernier centre a même donné son nom à une qualité de blés durs très recherchée par les minotiers de Marseille qui achètent tout ce que les minotiers algériens n'ont pas réussi à retenir pour eux-mêmes.

Dans le département d'Alger, on cultive de beaux blés dans les régions de Bouïra, Aïn-Bessem, Médéa et Miliana. Dans ce dernier centre est produite une qualité spéciale, dite « Chalvin », qui est le résultat d'une longue et patiente sélection faite par un colon qui s'est spécialisé dans la culture de blés pour semences. Cette qualité se répand, de plus en plus, en Algérie, et régénère chaque année, les semences des autres régions qui tendraient à perdre leurs qualités originelles si l'on n'en changeait pas la provenance.

Depuis l'année 1874, c'est-à-dire, depuis trente-cinq ans, la superficie ensemencée a constamment oscillé entre 1.000.000 et 1.200.000 hectares (sauf en 1889 : 928.141 hectares), et la production entre 3.059.200 quintaux, (année 1877 pour 1.226.587 hectares), et 7.479.927 quintaux, (année 1900 pour 1.108.052 hectares).

Les ensemencements en 1909, ont couvert 852.606 hectares, et la production s'est chiffrée par 7.106.026 quintaux.

La sécheresse persistante, qui a marqué le début de la campagne 1908-1909, a provoqué cette diminution de la superficie cultivée.

Les statistiques, en ce qui concerne les exportations de blés d'Algérie, ne sont guère instructives. Elles révèlent uniformément le même phénomène : accroissement con-

sidérable des sorties, en années de bonnes récoltes, diminution, encore plus accentuée, en années mauvaises. Une appréciation par moyennes annuelles serait, par conséquent, tout à fait fantaisiste.

C'est ainsi qu'après avoir atteint 1.334.588 quintaux en 1886, les exportations tombèrent à 383.640 quintaux en 1893.

Il suffira donc de citer les chiffres des douze dernières années pour donner une idée de l'importance du rôle que joue cette céréale dans la vie économique de la Colonie :

1898.....	486.837 quintaux.	
1899.....	854.572	—
1900.....	835.823	—
1901.....	1.542.638	—
1902.....	1.421.482	—
1903.....	724.658	—
1904.....	922.792	—
1905.....	555.029	—
1906.....	1.189.804	—
1907.....	2.014.743	—
1908.....	724.313	—
1909.....	1.216.153	—

Les ports exportateurs sont Alger, Arzew, Bougie, Bône, Mostaganem, Oran et Philippeville.

Le débouché actuel le plus important est Marseille, d'où ces blés sont réexpédiés dans tout le Midi de la France. Quelques embarquements ont été faits pour les ports du Nord de la France et pour Anvers.

Le prix du quintal métrique de blé dur oscille, suivant les années, entre 20 et 25 francs, à quai de tous les ports ci-dessus.

II. — Orges de Brasserie

Les orges, qui forment la plus grande partie (50 % environ) de la production des céréales algériennes, sont cultivées dans toutes les régions, tant par les Européens que par les Indigènes.

Les ensemencements en 1909 ont couvert 1.329.000 hectares ayant produit 10.888.000 quintaux.

Elles se divisent généralement en deux catégories : les orges de brasserie et les orges fourragères.

Les orges de brasserie proviennent de régions spéciales et privilégiées qui donnent des qualités très nourries et très blanches et dont la renommée augmente chaque année.

Il a été fait dans la culture des orges de rapides progrès. Les colons européens et les indigènes eux-mêmes ont compris l'avantage qu'ils avaient à produire des orges de brasserie et leurs efforts, aidés par les conseils des négociants et par le Gouvernement lui-même, ont été couronnés de succès. L'Algérie rivalise maintenant avec les pays producteurs des meilleures qualités.

Les rendements annuels ne sont pas simultanément réguliers dans toutes les régions et les ports de sortie ne sont, par conséquent, pas toujours les mêmes. En 1908, par exemple, la récolte a manqué presque complètement dans le département de Constantine, qui a dû avoir recours à l'importation des autres départements. En 1909, au contraire il y a eu une récolte très abondante et cette année les orges de Philippeville sont recherchées. Ce sont les centres de Souk-Ahras, d'Aïn-Beïda et de Sétif qui ont produit les orges les meilleures et les plus blanches. La sélection des semences a donné aux colons de très

bons résultats. Ils avaient semé, en majeure partie, des orges importées de Tunis et du département d'Oran, orges de brasserie très nourries.

La région de Sétif produit de très grosses quantités qui s'écoulent par les ports de Philippeville et de Bougie. Dans le département d'Oran, les belles orges proviennent de Sidi-bel-Abbès, de Mascara et de Tiaret. Dans celui d'Alger, les régions qui fournissent les orges les plus blanches sont celles de Médéa, Berrouaghia et Téniet-el-Haâd.

Il s'exporte de très grosses quantités sur les ports du Nord de la France, et Dunkerque, à lui seul, en absorbe les trois quarts.

Les brasseurs du Nord savent quel parti ils peuvent tirer des orges d'Algérie qui contiennent 63 % environ de matières amylacées, transformables en alcool, et 9 % seulement de matières azotées facilitant les fermentations secondaires. Elles donnent un malt aussi bon que celui produit par les escourgeons français et à un prix de revient bien inférieur.

L'Angleterre elle-même, qui a l'habitude de demander ses orges à la Russie ou aux ports de la Méditerranée orientale, a reconnu les qualités des orges algériennes ; aussi en reçoit-elle des chargements très importants, d'une façon continue. Il s'est créé avec le Royaume-Uni un courant d'affaires fort régulières et les belles qualités blanches y trouvent toujours acheteur à des prix plus élevés que ceux obtenus dans le Nord.

Le port d'Anvers reçoit quelques chargements ; mais sans qu'on puisse en trouver les causes rationnelles, il ne s'est jamais fait avec ce port d'affaires bien régulières. Faut-il en voir la cause dans l'hésitation qu'auraient les brasseurs à faire des essais, qui cependant ont si bien réussi chez les brasseurs français et anglais ? Ne serait-ce

pas plutôt en raison du manque de relations suivies entre les négociants algériens et les commissionnaires d'Anvers ?

Il convient d'autant plus d'établir sur Anvers un courant d'affaires que les brasseurs belges, se servant déjà d'orges d'Algérie, qui leur sont expédiées de Dunkerque, auraient tout intérêt à les acheter directement dans le pays de production. Ils suivraient de la sorte, les errements pratiques de l'Angleterre. L'Algérie a, en effet, un courant régulier d'exportations d'orges de brasserie avec les ports de Londres, Hull et Leith.

La production de l'orge en Algérie, quoique soumise, comme celle du blé, aux vicissitudes des bonnes et mauvaises années, est cependant beaucoup plus régulière et les statistiques permettent d'établir une production annuelle moyenne ne présentant pas d'écart trop considérables.

La moyenne annuelle de production se chiffre comme suit :

De 1870 à 1879	7.107.500	quintaux
De 1880 à 1889	8.109.000	—
De 1890 à 1899	8.186.200	—
De 1900 à 1909	9.511.600	—

Voici les chiffres afférents aux dix dernières années :

1900.....	12.073.994	quintaux
1901.....	10.618.515	—
1902.....	10.431.581	—
1903.....	8.381.602	—
1904.....	7.865.292	—
1905.....	5.950.434	—
1906.....	10.363.753	—
1907.....	10.358.539	—
1908.....	8.164.679	—
1909.....	10.888.000	—

Les variations, en années ordinaires, sont donc peu importantes ; il faut des années complètement mauvaises, comme 1904 et 1905, pour que la production descende beaucoup au-dessous de la moyenne, qui est d'environ 9.500.000 quintaux.

Les exportations sont loin de présenter une uniformité analogue. On y remarque, au contraire, des différences considérables, d'une année à l'autre, et il est impossible de faire une moyenne. Voici les chiffres des dix dernières années, parmi lesquels on trouve aussi bien les plus hauts que les plus bas, atteints depuis 25 ans par les exportations :

ANNÉES	A DESTINATION de LA FRANCE	A DESTINATION de L'ÉTRANGER	TOTAUX
1900.....	744.401	98.755	843.156
1901.....	1.841.558	166.339	2.007.897
1902.....	1.516.718	151.421	1.668.139
1903.....	560.037	12.287	572.324
1904.....	384.235	5.951	390.186
1905.....	163.968	24.525	188.493
1906.....	490.182	35.637	525.819
1907.....	902.591	310.607	1.213.198
1908.....	476.758	210.542	687.300
1909.....	706.542	97.483	804.025

Sauf les années 1901 et 1902, où elles ont représenté respectivement le 5^e et le 6^e de la production, et l'année 1907, où elles ont atteint le dixième, les exportations

restent bien au-dessous de cette dernière proportion. C'est que l'orge constitue, pour la grande masse des indigènes, la base de l'alimentation ; ils en font un pain grossier, dont le prix de revient est de beaucoup inférieur à celui du pain de blé. La culture de l'orge est donc avant tout destinée, chez eux, à la consommation locale.

Aussi comprendra-t-on qu'en années de récoltes même ordinaire et non pas déficitaire, le stock pour l'exportation se réduise à une quantité relativement peu importante. Ce sont d'ailleurs des orges de qualité tout à fait supérieure, produites par les colons, qui font l'objet de ces sorties.

Les orges s'expédient en vrac, par quantités d'au moins 500 à 1.000 tonnes, ou en sacs par quantités de 50 tonnes, enfin par vapeurs complets.

Les prix varient suivant les années, de 15 à 18 fr.50 à quai Algérie.

Le frêt est en moyenne de :

10 à 14 francs pour Anvers.

13 à 15 francs pour Dunkerque.



PRIMEURS
FRUITS & LÉGUMES

Pour être les derniers en date, la culture et le commerce des primeurs n'en sont pas moins devenus, en fort peu de temps, une des principales branches de l'activité et de la richesse de l'Algérie.

La plupart des terres du Littoral Algérien se prêtent admirablement au développement des cultures maraîchères et fruitières et les conditions d'un climat extrêmement propice assurent à la production de la Colonie une avance fort sensible sur celle de ses voisins.

Il va sans dire que la nature délicate et périssable des primeurs exigeait un concours de circonstances économiques des plus favorables pour que ces denrées puissent occuper, dans le Commerce extérieur de l'Algérie, la place prépondérante qu'elles y ont conquise. L'absence de communications rapides et peu onéreuses fut donc longtemps un obstacle au développement des cultures de fruits et légumes ; mais depuis que les chemins de fer et plus particulièrement, les tramways sur route, ont rendu faciles les relations entre les grands ports, tels que ceux d'Alger et d'Oran, et les centres de production les environnant, c'est-à-dire depuis que l'écoulement rapide des primeurs a été assuré, la culture et le commerce de ces produits ont pris leur essor ; l'habileté, l'activité des négociants spécialistes ont fait le reste. Les Compagnies de transports (voies maritimes et voies ferrées) ont été amenées, par la force des choses, à étudier et à créer des services

rapides et économiques, facilitant aux primeurs d'Algérie l'accès des grands marchés européens.

Les producteurs, de leur côté, ont amélioré et améliorèrent constamment leurs procédés de culture pour satisfaire aux exigences du commerce et de la concurrence. Aussi à l'heure actuelle, les plus belles qualités peuvent-elles être fournies par l'Algérie dans des conditions de fraîcheur et de bonne conservation donnant toute satisfaction au consommateur.

En 1890, l'Algérie n'exportait encore que 21.000 quintaux de pommes de terre et 26.000 quintaux de légumes frais ; les raisins de table ne donnaient lieu à aucun mouvement.

En 1909, l'Algérie a exporté :

144.000	quintaux	de pommes de terre.
186.000	—	de légumes frais.
90.000	—	de raisins de table.

Le commerce des primeurs est alimenté principalement par les produits suivants :

Pommes de terre.

Légumes frais : Artichauts, haricots verts, petits pois, tomates.

Fruits frais : Raisins de table et agrumes, oranges, mandarines et citrons.

Pommes de terre. — Ce tubercule est l'objet d'une culture très étendue : 16.162 hectares ayant produit 490.232 quintaux en 1909. Sur le littoral, sa végétation est assurée à peu près toute l'année. On en distingue deux principales espèces : la saucissé rouge, plus spécialement destinée à la consommation locale, et la pomme de terre hollandaise ou « Royale Kidney », réservée pour l'export-

tation. L'Algérie peut fournir cette dernière qualité de décembre à mai. Son commerce a pris une extension considérable, depuis quelques années. Il ne sera pas sans intérêt de citer quelques chiffres à ce sujet :

PÉRIODES	MOYENNE ANNUELLE DES EXPORTATIONS A DESTINATION DE		TOTALS
	LA FRANCE	L'ÉTRANGER	
1871 à 1880...	quint. 11.828	»	11.828
1881 à 1890...	» 22.677	1.543	24.220
1891 à 1900...	» 44.785	2.825	47.610
1900 à 1909...	» 108.780	17.354	126.134

La pomme de terre peut supporter le voyage par mer, ou en petite vitesse, par chemin de fer. Le mode d'expédition le plus usité est le baril en bois blanc, intérieurement doublé de papier d'emballage. Le poids de ces fûts est d'environ 100 kilos. Les produits de choix, de grosseur uniforme, triés à la main, sont l'objet d'un emballage très soigné, en caisses.

Le prix du quintal varie avec l'époque et la qualité; il est de 20 à 30 francs, en pleine saison, et de 10 à 15 francs en arrière-saison.

Artichauts. — De tous les légumes frais, l'artichaut est celui dont la culture et le commerce sont les plus actifs; il supporte mieux aussi le voyage. Les principaux points de production se trouvent aux environs immédiats des grands ports et notamment d'Alger et d'Oran. Mais sa

culture peut s'étendre bien au-delà du littoral immédiat ; toutes les plaines d'alluvions, abondamment irriguées, conviennent à sa végétation, aussi sa culture s'étend-elle chaque année. Dans le département d'Alger, la qualité presque exclusivement cultivée est l'artichaut violet précoce de Provence ; dans le département d'Oran, c'est l'artichaut blanc.

La production commence en Novembre et se termine en Avril-Mai.

Les artichauts se divisent en trois catégories : petits, moyens et gros. L'emballage a lieu en paniers ou corbeilles dont le poids est d'environ 30 kilos. La vente se fait au cent ou à la douzaine.

Paris paie 18 à 35 francs le cent.

Lyon paie 18 à 25 —

Marseille paie 0,60 à 1 franc 20 la douzaine.

Haricots verts. — Le haricot vert est fourni de Novembre à Mai ; il en existe plusieurs variétés. Les plus répandues sont le haricot noir nain, dit « haricot d'Alger » et le haricot noir à longue cosse.

L'exportation de ce produit a pris une grande extension, la rapidité des transports lui permettant d'arriver en parfait état à Paris et sur les marchés du Nord de l'Europe.

L'emballage se fait en corbeilles, d'un poids moyen de 10 kilos.

Paris paie 250 à 280 francs les 100 kilos.

Lyon paie 175 à 225 — —

Marseille paie 150 à 220 — --

Pois. — Le pois est également fourni de Novembre à Mai ; toutes les variétés de cette légumineuse viennent

parfaitement dans les jardins maraîchers du littoral algérien. Celles principalement cultivées pour l'exportation sont « Le Prince Albert », la « Merveille d'Amérique », la « Merveille d'Angleterre ».

Il s'en exporte de grandes quantités en corbeilles de 10 kilos environ.

Paris	paie 50 à 70 francs les 100 kilos.		
Lyon	paie 60 à 75	—	—
Marseille	paie 50 à 75	—	—

Tomates. — Ce légume, dont l'apparition sur les marchés n'avait lieu autrefois qu'en été est maintenant produit à peu près couramment toute l'année.

En Algérie, il s'en fait trois récoltes : Mars-Mai, Mai-Novembre, Novembre-Janvier. On en produit même en Février et sous peu la récolte d'automne arrivera à joindre celle de printemps.

Les environs d'Alger et d'Oran, principalement, sont éminemment favorables à cette culture.

Les tomates précoces ou tomates de Printemps s'expédient avant maturité complète ; dans cet état leur emballage est assez facile, en paniers d'un poids moyen de 25 kilos. On les emballe également en caisses ou en barils, enveloppées de papier léger et disposées en couches sur des lits intercalaires de sciure de bois ou de poudre de liège. Ce procédé est plus particulièrement recommandé pour les expéditions de quelque durée.

Les produits de choix, mûrs, s'expédient, entourés de papier léger et disposés avec soin sur des couches d'ouate, dans de petites caissettes de 2 à 5 kilos.

Paris	paie 45 à 65 francs les 100 kilos.		
Lyon	paie 50 à 75	—	—
Marseille	paie. 30 à 50	—	—

Le commerce des légumes frais, comme celui des pommes de terre, se développe d'une façon considérable depuis quelques années. Les statistiques anciennes se contentaient de comprendre, sous une seule rubrique, les exportations de ces primeurs; la division en catégories est relativement récente. Les chiffres afférents aux tonnages sont des plus instructifs :

EXPORTATION DE LÉGUMES FRAIS

Période 1871-1880. Moyenne annuelle :		18.000	quintaux.
— 1881-1890.	—	30.000	—
— 1891-1900.	—	64.120	—
— 1901-1909.	—	121.460	—

**RELEVÉ DES EXPORTATIONS PAR CATÉGORIES
POUR LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES**

ANNÉES	ARTI- CHAUTS	HARICOTS VERTS	PETITS POIS	TOMATES	AUTRES LÉGUMES	TOTAUX (Quintaux)
1903...	41.916	25.473	22.636	12.803	4.074	106.902
1904...	36.312	6.699	7.868	5.223	13.679	(1) 69.781
1905...	45.645	32.315	11.142	11.135	4.572	114.809
1906...	51.274	32.193	12.043	15.383	8.465	119.358
1907...	67.464	36.554	23.764	30.226	16.426	174.434
1908...	69.387	24.920	21.931	25.563	9.108	(1) 150.909
1909...	92.898	29.294	25.584	31.504	7.272	186.552

(1) Les diminutions des exportations en 1904 et 1908 doivent être uniquement attribuées aux grèves des Inscrits Maritimes qui paralysèrent les relations de l'Algérie avec la Métropole. Celles de 1904 faillirent être funestes à cette branche du commerce algérien d'exportation. Leurs effets se firent sentir sur les deux années suivantes 1905 et 1906, qui ne marquèrent pas un accroissement proportionnel comparable à celui des années antérieures ou postérieures.

Les environs immédiats d'Alger et d'Oran sont, de beaucoup, les centres les plus importants de production. La plaine de Bône et les environs de Philippeville (Stora) sont également propices à la culture des primeurs ; mais, privées des moyens d'action qui en ont assuré le succès à Alger et à Oran, ces deux dernières régions n'entrent que pour une faible part dans le commerce total des fruits et légumes frais. La superficie totale affectée aux cultures maraichères s'est élevée, en 1909, à 72.352 hectares ayant produit 934.175 quintaux de légumes de toutes sortes.

Raisins de table. — L'exportation de ce produit n'a commencé à faire l'objet d'une rubrique spéciale dans les statistiques douanières qu'à partir de 1892 (16.845 quintaux). Les difficultés à vaincre furent grandes pour arriver à classer ce fruit primeur dans la consommation extérieure : cépages à choisir, modes d'emballage, moyens de transport et surtout rapidité de ces derniers. Douze ans après, en 1904, on n'en était encore qu'à 44.432 quintaux d'exportation. Mais les années suivantes ont enregistré l'extension considérable que l'on escomptait depuis quelque temps.

Les exportations s'élèvent brusquement :

	à 61.047	quintaux	en 1905,
puis à	68.713	—	en 1906,
	74.796	—	en 1907,
	94.741	—	en 1908,
	89.789	—	en 1909.

Le raisin primeur tient aujourd'hui la tête dans le commerce extérieur des fruits frais et encore ne provient-il guère que de la seule région d'Alger (Guyotville,

Staouéli, Zéralda). Or, les environs de Bône, Philippeville, Oran et Mostaganem ne sont pas moins favorables à sa culture, qui commence d'ailleurs à s'y développer. L'Algérie est donc à même d'alimenter, de plus en plus, en raisins primeurs, tous les marchés d'Europe.

Les premiers raisins primeurs paraissent dès la fin juin ; la saison dure environ un mois. Le « Chasselas de Fontainebleau » forme à peu près exclusivement la base de l'exploitation ; on cultive aussi le « Muscat » et on expédie parfois du « Cinsault noir » lorsqu'il y a eu pénurie de récolte en « Chasselas ».

L'emballage, il va sans dire, a fait des progrès considérables ; il est aujourd'hui l'objet de soins méticuleux. Le mode le plus usité est l'emballage en caissettes de 3 à 5 kilos, avec garniture de papier. La récolte est également faite avec le plus grand soin, de préférence le soir ; les grappes sont détachées une à une, avec précaution, déposées dans des corbeilles et transportées à l'atelier d'emballage, où ne sont généralement employées que des femmes. A signaler, des essais d'expédition en barils au moyen de la poudre de liège ; ce mode présente le double avantage d'être moins encombrant et d'assurer une conservation parfaite et prolongée du fruit.

Les prix sont extrêmement variables suivant les années et aussi suivant l'avancement de la saison.

Agrumes. — Les orangers, citronniers, mandariniers et leurs variétés occupent une zone qui se confond avec celle de l'olivier, mais sur une moins grande largeur. Cette zone ou bande, parallèle à la mer, court de l'Est à l'Ouest et s'étend entre le Littoral immédiat et les premiers contreforts de l'Atlas Tellien. Le nombre de ces arbres fruitiers est approximativement le suivant :

685.000 orangers, dont 610.000 en rapport ;
 400.000 mandariniers dont 345.000 en rapport ;
 160.000 citronniers dont 130.000 en rapport.

Il est naturellement impossible d'évaluer le quantum de la production ; on peut toutefois faire observer que la consommation locale en absorbe une forte partie et que cependant les chiffres des exportations sont encore importants :

ANNÉES	CITRONS, ORANGES ET LEURS VARIÉTÉS	MANDARINES
1900.....	41.346 quintaux	1.805 quintaux
1901.....	41.383 id.	6.995 id.
1902.....	17.087 id.	18.792 id.
1903.....	30.933 id.	31.984 id.
1904.....	24.577 id.	20.694 id.
1905.....	39.013 id.	29.928 id.
1906.....	30.195 id.	50.380 id.
1907.....	21.281 id.	37.886 id.
1908.....	37.659 id.	63.752 id.
1909.....	37.111 id.	64.140 id.

L'oranger est de beaucoup le plus ancien des agrumes introduits en Algérie ; on attribue aux Arabes son importation dans le bassin méditerranéen. Ils le dénomment « Narandj » mot dont est dérivée la désignation moderne « orange ». Les fruits sont aussi connus dans leur langue sous l'appellation « Tchina » qui précise leur lieu d'origine : la Chine.

L'introduction des mandariniers est, au contraire toute récente. Leur culture ne remonte guère qu'à un demi siècle ; elle s'accroît de jour en jour, le consommateur

accusant une préférence marquée pour ce fruit. Les chiffres ci-dessus en sont une preuve.

La mandarine est plus précoce que l'orange, mais elle est aussi plus délicate et sa saison est moins longue. Pour arriver intacte sur les marchés de consommation, elle demande à être cueillie avant maturité complète ; celle-ci s'achève pendant le trajet.

Les expéditions s'échelonnent de décembre à février. Le fruit est enveloppé de papier de soie, portant généralement l'estampille de l'expéditeur ou du producteur. L'orange se détériore moins facilement et peut supporter un voyage plus prolongé. Les expéditions peuvent, comme pour les pommes de terre, se faire en barils de bois blanc, garnis intérieurement de papiers d'emballage et emprunter la voie maritime.

Les produits de luxe, au début de la saison, aussi bien pour les mandarines que pour les oranges, sont enrobés de papier d'étain, et présentés en boîtes de 3 à 5 kilos, garnies de papier dentelé.

Les citrons s'expédient toute l'année. Ce fruit, très résistant, supporte aisément un long voyage sans trop minutieux emballage. Il est en outre de bonne conservation. Il s'en fait en été, en Algérie, une consommation considérable sous forme de boissons glacées. Il est réputé pour ses propriétés toniques et rafraîchissantes.

Les agrumes se vendent au mille.

Les prix varient suivant saisons et qualités :

Oranges	de 20 à 50 francs le mille	
Mandarines.....	25 à 60	—
Citrons	15 à 30	—

Les chiffres cités au cours de cet exposé ont leur éloquence ; ils n'ont pas besoin de commentaires pour

démontrer la vitalité, l'activité du commerce actuel des primeurs, comme aussi l'avenir encore plus prospère qui lui est réservé. La part destinée à l'étranger sur les exportations ne ressort malheureusement pas des statistiques. Or, si elle était infime il y a une dizaine d'années, elle est aujourd'hui très importante. L'Allemagne et la Suisse notamment achètent en Algérie une forte partie des quantités nécessaires à leur consommation.

Mais les exportations ont lieu par l'intermédiaire de transitaires marseillais, lyonnais ou parisiens, aux noms desquels les expéditions sont faites au départ des ports d'Algérie. Cette forme d'expédition serait encore passable si elle ne présentait que cet inconvénient au point de vue statistique ; malheureusement pour le producteur algérien, aussi bien que pour le consommateur, quel qu'il soit, métropolitain ou étranger, il donne fréquemment lieu à des abus regrettables.

Toutes primeurs défraîchies, sans distinction de provenance et d'origine, sont, en effet, le plus souvent écoulées, par des intermédiaires peu scrupuleux, sous l'étiquette « Algérie ».

Les marchés du Nord, plus particulièrement, auront tout intérêt à s'adresser directement aux maisons d'expédition installées dans les ports d'exportation, notamment à Alger, Oran, Philippeville, Bône.

La suppression du transit à Marseille ou à Paris, et des frais qui en résultent, les ferait bénéficier d'une réduction des délais de transport et leur permettrait de recevoir, à meilleur compte, des produits francs d'origine, dont ils pourraient ainsi apprécier les qualités et la valeur.

D'autant mieux que dans le but de faciliter l'exportation en Belgique et en Hollande de ces produits de la culture algérienne, la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à

Lyon et à la Méditerranée, d'accord avec les Compagnies du Nord et de l'Est, a établi un tarif spécial commun de Grande Vitesse N° 314, à des prix très réduits, et a organisé, pour le transport rapide et régulier des fruits et légumes frais, expédiés aux prix et conditions de ce tarif, des itinéraires spéciaux, combinés, d'une part, avec le service direct de Paris-Nord et d'autre part avec le service de la Compagnie de l'Est, au départ d'Is-sur-Tille, dans la direction de Liège.

TABACS

L'industrie du tabac est une des plus prospères de l'Algérie.

Indépendamment d'une quantité de petites et moyennes fabriques, se rencontrant dans la plupart des centres de quelque importance, il existe à Alger, Blida, Oran, Mostaganem, Bône, Constantine, des usines de premier ordre, pourvues de l'outillage mécanique le plus perfectionné et employant des centaines d'ouvriers et d'ouvrières.

Le tabac a été de tout temps cultivé en Algérie ; avant les progrès de la viticulture, cette exploitation était peut-être, sinon la plus importante, du moins la plus rémunératrice de la Colonie. La faveur dont elle jouit encore auprès des colons des régions propices à la culture de cette plante, tient, en grande partie, aux achats considérables que la Régie métropolitaine effectue chaque année.

Depuis 35 ans, les superficies occupent une moyenne de 7 à 8.000 hectares, répartis dans les plaines de Bône, des Issers, de la Mitidja, du Chélif (région d'Affreville) et en Kabylie. Le département d'Oran est peu propice à cette culture et elle y est très limitée (2 à 300 hectares).

La production annuelle est, depuis une dizaine d'années, d'environ 70.000 quintaux.

Les sortes indigènes, au moment de la conquête, donnaient un très bon produit, rappelant le tabac d'Orient, mais le rendement en était peu élevé ; on introduisit donc des espèces cultivées de la Métropole qui se sont fort bien acclimatées — types Paraguay et Palatinat — et

ont formé des sortes métisses, des types algériens, dont certains produisent des tabacs de qualité supérieure, notamment en Kabylie.

Une grande partie de la production est utilisée par les usines algériennes dont les produits manufacturés alimentent en majorité la consommation locale ; le surplus est destiné à l'exportation. D'autre part, la Régie métropolitaine effectue, chaque année, des achats considérables de tabacs en feuilles d'Algérie ; aussi l'exportation à l'Étranger est-elle demeurée pendant longtemps insignifiante.

Mais l'essor, que le commerce algérien a pris depuis quelques années, s'est manifesté aussi bien dans le tabac que dans les autres branches et il ne sera pas sans intérêt de citer quelques chiffres :

ANNÉES	SUPERFICIES CULTIVÉES — (Hectares)	Production — (Quintaux)	Importation en Algérie Tabacs en feuille — (Quintaux)	EXPORTATIONS D'ALGÉRIE (Quintaux)					
				TABACS EN FEUILLES			TABACS MANUFACTURÉS		
				en France	à l'étranger	Totaux	en France	à l'étranger	Totaux
1900.....	8.574	77.323	14.705	23.761	877	24.638	748	6.404	7.152
1901.....	6.606	75.553	15.526	33.824	6.740	40.564	781	8.338	9.119
1902..... (1)	12.312	83.559	15.931	23.794	5.826	29.620	684	7.162	7.846
1903.....	7.266	59.026	13.308	32.385	6.163	38.548	906	7.427	8.333
1904.....	6.780	56.662	14.963	30.179	2.036	32.215	657	7.688	8.345
1905.....	7.394	58.992	13.766	22.455	5.537	27.992	1.074	8.630	9.704
1906.....	7.459	61.576	13.155	35.500	10.073	45.573	804	9.401	10.205
1907.....	6.005	64.306	12.869	31.805	3.370	35.175	972	11.441	12.413
1908.....	6.301	50.007	12.686	14.563	3.914	18.477	819	12.169	12.988
1909..... (2)	12.009	124.569	13.017	23.962	15.274	39.236	863	12.948	13.811

(1) La superficie cultivée pour 1902 accuse une augmentation considérable sur les années antérieures et postérieures. Ce fait est le résultat d'une erreur d'évaluation dans un arrondissement.

(2) En 1909, la culture du tabac a pris une extension considérable.

Les importations de tabacs en feuilles en Algérie sont franchement stationnaires ; elles accuseraient même une tendance à la baisse, quoique la Colonie produise bien toujours à peu près les mêmes quantités ; mais la qualité de ses tabacs s'améliore de jour en jour, grâce aux soins donnés à la culture, et le besoin commence à se faire moins sentir, pour les fabricants, de recourir aux tabacs étrangers dans leurs mélanges.

Les exportations de tabacs algériens en feuilles à destination de l'Étranger, peu importantes jusqu'en 1890, se sont brusquement élevées à 6.740 quintaux en 1891 pour atteindre 15.274 quintaux en 1909 ; la moyenne annuelle de cette période est de 6.500 quintaux. La production restant stationnaire et les exportations à destination de la Métropole (achats de la Régie) se maintenant à une moyenne annuelle de 26 à 27.000 quintaux ; d'autre part, la consommation locale augmentant chaque année, on ne peut pas expliquer ces expéditions à l'Étranger par un surcroît de marchandises, un encombrement du marché de la Colonie. Les tabacs algériens doivent donc l'ouverture de ce nouveau débouché à leurs qualités propres qui les font de plus en plus rechercher.

Les produits des manufactures algériennes sont connus dans le monde entier, et certains d'entre eux ont une clientèle fidèle dans tous les pays du globe.

Les ports exportateurs des tabacs en feuilles sont : Alger, Bône, Bougie ; les tabacs manufacturés sortent par Oran, Mostaganem, Alger, Bougie et Bône.

Le prix moyen du fret des ports d'Algérie à bord Anvers est : de 20 à 25 francs pour les tabacs en feuilles expédiés en balles, et de 35 à 40 francs pour les tabacs manufacturés expédiés en caisses.

LIÈGES

Le chêne-liège est une essence forestière à peu près exclusive au bassin occidental de la Méditerranée. Les seuls pays producteurs sont, en effet, l'Afrique du Nord, le Portugal, l'Espagne et, pour une plus faible partie, l'Italie et quelques départements du Midi de la France, Corse comprise. Les peuplements s'étendent sur une superficie d'environ 1.300.000 hectares; l'Algérie, à elle seule, en possède 400.000 hectares, soit à peu près le tiers, part proportionnelle de beaucoup la plus importante. Les forêts domaniales s'étendent sur plus des deux tiers de cette superficie.

Les plus beaux boisements se remarquent dans la Kabylie, région montagnaise qui s'étend le long de la côte, entre Alger et Philippeville, et dont les sommets conviennent plus particulièrement à cet arbre. Ce sont eux qui fournissent les plus grosses quantités de lièges et les qualités les plus fines, mais tous les versants méditerranéens de l'Atlas en sont également plus ou moins recouverts.

Ces forêts constituent pour l'Algérie une richesse naturelle inappréciable, et leur exploitation rationnelle prend, depuis quelques années, une importance croissante. Tandis que partout ailleurs, par suite de la complète mise en valeur des peuplements, la production est appelée à rester stationnaire, en Algérie, au contraire, cette production s'accroît et alimente de plus en plus tous les marchés du monde. Le jour n'est pas éloigné où l'Algérie fournira plus du tiers de la consommation mondiale du liège.

De 1870 à 1889, la moyenne annuelle des exportations

de liège d'Algérie ne dépassa pas 45.600 quintaux, dont 29.500 quintaux, à destination de la France, et 16.100 quintaux, à destination de l'Étranger.

En 1890, le mouvement commercial doubla et, depuis lors, il progressa d'une façon continue, sauf quelques fléchissements dus aux incendies qui dévastèrent, autrefois, des forêts entières.

ANNÉES	EXPORTATIONS		EXPORTATION TOTALE (Quintaux)
	EN FRANCE (Quintaux)	A L'ÉTRANGER (Quintaux)	
1890...	46.557	47.770	94.327
1891...	67.793	53.256	121.049
1892...	57.343	49.503	106.846
1893...	69.479	35.864	105.343
1894...	67.225	33.930	101.155
1895...	48.754	48.761	97.715
1896...	44.038	43.869	87.907
1897...	63.000	56.591	119.591
1898...	42.368	41.217	83.585
1899...	64.244	66.312	130.556
1900...	50.930	75.725	126.655
1901...	63.019	85.640	148.659
1902...	55.656	87.310	142.966
1903...	70.160	107.501	177.661
1904...	66.516	188.701	255.217
1905...	79.866	161.645	241.511
1906...	67.371	192.399	259.770
1907...	81.892	223.988	305.880
1908...	93.506	182.592	276.098
1909...	85.835	167.275	253.110

L'essor de l'exploitation des forêts et de l'exportation du liège est surtout remarquable et la demande de l'Étranger s'est surtout fait plus particulièrement sentir depuis sept années. Les principaux acheteurs de l'Algérie sont :

	1903	1904	1905	1906	1907	1908
Russie.....	46.018	52.571	44.967	65.600	79.884	64.459
Allemagne.....	16.793	39.883	33.327	37.559	39.520	32.072
Autriche.....	12.715	24.211	25.668	32.642	23.279	31.846
Belgique.....	6.603	27.678	16.821	14.797	29.263	12.751
Pays-Bas.....	5.564	11.996	10.634	11.565	14.681	15.096
Espagne.....	8.409	7.968	11.953	8.156	7.536	6.789
États-Unis.....	2.643	6.237	9.923	8.594	13.351	8.693

La Belgique occupe donc le quatrième rang ; relativement à sa capacité de consommation, elle est un des meilleurs, sinon le meilleur client de l'Algérie.

L'usage industriel commun du liège réside dans la fabrication des bouchons ; mais son pouvoir isolant en vulgarise, de jour en jour, l'emploi dans nombre d'autres industries et la consommation en augmente constamment : casques coloniaux, poignées de bicyclettes, semelles, parois de doublage des wagons et des bateaux glacières, des installations frigorifiques et des tuyaux de vapeur, etc. Enfin, sa pulvérisation permet d'employer le plus utilement tous les déchets provenant de l'exploitation même des forêts et de la fabrication des bouchons et autres objets. La poudre de liège sert à la fabrication du linoléum ; agglomérée et fortement comprimée, on en fait des briques et des carreaux d'une légèreté et d'une incombusti-

bilité parfaites. Répandue en couches sous les toitures, elle préserve, d'une façon absolument efficace, aussi bien de la chaleur que du froid et de l'humidité. Enfin, on lui a découvert aussi la propriété de conserver les primeurs (fruits et légumes frais). Des grappes de raisins notamment, disposées en couches dans des barils, sur des lits intermédiaires de poudre de liège, remplissant rigoureusement tous les interstices, se conservent pendant fort longtemps.

Ces divers emplois du liège en ont développé les besoins et l'Algérie est devenue une des principales pourvoyeuses des marchés.

Le liège s'exporte sous deux formes : à l'état brut proprement dit ou bouilli, raclé et façonné en planches régulières, qui sont visées suivant épaisseurs et mises en balles.

Il existe plusieurs qualités de lièges de reproduction que voici :

QUALITÉS	ÉPAISSEURS ET PRIX AU QUINTAL				
	MINCE	BATARD	MARCHAND	ÉPAIS	TRÈS ÉPAIS
	18-21 ^{m/m}	22-26 ^{m/m}	27-34 ^{m/m}	35-40 ^{m/m}	40 ^{m/m} et au-dessus
Surfine.....	120 à 130	130 à 140	145 à 160	155 à 160	155 à 160
1 ^{re} et 2 ^e	45 à 60	80 à 85	85 à 95	85 à 95	85 à 95
3 ^e	20 à 25	30 à 35	35 à 45	40 à 45	45 à 50
4 ^e	10 à 12	12 à 15	20 à 25	20 à 25	20 à 25

Rebuts de toutes catégories et qualités : 7 fr. 50 à 9 francs.

Les plus grosses quantités de lièges sont produites par la province de Constantine (Littoral); vient ensuite le département d'Alger, celui d'Oran n'en donne que très peu. Les principaux marchés et ports exportateurs sont : Alger, Philippeville, Bône, Djidjelli, Bougie, Collo. Les prix s'entendent à quai de l'un de ces ports.

Le frêt moyen du liège, en balles pressées, d'un port d'Algérie à bord Anvers, varie de 25 à 30 francs la tonne.

LES LAINES

Le mouton est, de tous les herbivores, l'animal le mieux approprié au climat chaud et sec qui caractérise le Sud de l'Algérie et, pendant une grande partie de l'année, la région des Hauts-Plateaux. Aussi la Colonie en possède-t-elle des troupeaux fort importants (9.123.000 têtes en 1909) qui alimentent des exportations annuelles considérables. En 1909 il en a été embarqué 1.091.383 têtes représentant une valeur de 30.954.000 francs.

La tonte de ces troupeaux procure naturellement une seconde source de richesse très appréciable; elle fournit, chaque année, une assez grande quantité de laines qui sont exportées sur les marchés métropolitains et étrangers.

En 1909 cette exportation a atteint 123.240 quintaux pour une valeur de 12.324.000 francs. D'une façon générale, les laines d'Algérie sont de bonne qualité moyenne; elles offrent un certain degré de finesse qui se développe et devient plus sensible à la fabrication. On peut les grouper en quatre catégories :

1^{re} CATÉGORIE. — Laines longues et de qualité supérieure, excellentes pour le peigne, offrant de l'homogénéité et de la régularité dans le brin, du cachet dans l'ensemble.

2^e CATÉGORIE. — Laines moyennes, fines, rappelant le type mérinos, excellentes aussi pour le peigne.

3^e CATÉGORIE. — Laines inférieures, plus ou moins longues, propres à la carde.

4^e CATÉGORIE. — Laines communes, propres à la fabrication des tapis et des matelas.

Les laines des deux premières catégories, peignées, sont recherchées; elles sont beaucoup plus légères et fournissent un quart en plus de fil que les laines de toutes autres provenances. Elles sont fournies principalement par les troupeaux du Sud de l'Algérie, tandis que les deux autres catégories proviennent de la région des Hauts-Plateaux et du Tell.

Les laines du Sud contiennent, en effet, 70 0/0 de qualités fines, c'est-à-dire les qualités Prima A, Contrat B et n^o 1 (type Roubaix-Tourcoing) et 30 0/0 de qualités inférieures; la proportion est inverse en ce qui concerne les secondes, qui donnent 30 0/0 seulement de laines fines et 70 0/0 de laines communes.

Par contre au lavage, les laines en masse du Sud ne donnent, en rendement de laines, que 30 0/0 du poids tandis que les laines du Tell et des Hauts-Plateaux donnent 40 0/0. Les premières, livrées par les éleveurs indigènes, contiennent davantage de matières étrangères que les secondes, fournies par les éleveurs européens, qui prennent plus de soins de leurs troupeaux.

L'Algérie n'a pas de marché régulateur des prix; elle subit les variations des marchés européens. Cependant il existe des centres d'approvisionnement où s'établissent, entre courtiers, des cours d'achat des laines en masse.

Ces centres sont :

Pour les laines fines : Djelfa, Laghouat, Chellala, Bou-Saâda, Sidi-Aïssa, Biskra, Tébessa.

Pour les laines communes : Boghari, Médéa, Orléansville, Affreville, Sétif, Aïn-Beïda, Souk-Ahras, Guelma, Tiaret, Relizane, Tlemcen, Berguent, Méchéria, Lalla-Marnia.

Les prix cotés sur ces marchés ont varié, pendant la dernière campagne, entre 80 et 140 francs le quintal de laines en masse.

Les laines pour l'exportation transitent par les ports d'Alger, Oran, Bône, Bougie et Philippeville.

Le frêt moyen des laines en masse des ports d'Algérie à bord Anvers varie entre 30 et 35 francs la tonne.

CRIN VÉGÉTAL

Le palmier nain (*chamerops humilis*) recouvre, en Algérie, de vastes étendues de terrains, s'accomodant aussi bien des dunes de la côte que des sommets rocailloux des montagnes et ne dédaignant pas les terres grasses et profondes. Il ne souffre ni du froid, ni du chaud ; il ne craint ni la pluie, ni la sécheresse ; il se multiplie non seulement sans le concours de l'homme, mais encore contre sa volonté.

Au contraire de l'Alfa, qui croît dans des régions peu propres aux cultures, et constitue, par conséquent, pour elles une source naturelle de richesses, justifiant une réglementation protectrice, le palmier nain envahit les périmètres de colonisation ; c'est un parasite qui immobilise des superficies dont il peut être fait un emploi des plus rémunérateurs. Mais, ainsi que les botanistes l'ont qualifié, c'est une plante « humble », n'exigeant de la terre que le strict nécessaire à sa nourriture. Il conserve aux terrains sur lesquels il croît toutes leurs qualités et les premières cultures, faites sur ces terrains défrichés, donnent toujours les plus beaux résultats : aux premiers temps de la Colonisation déjà, le terme de « terres à palmier » désignait les bonnes terres. Rien ne le protège donc contre une destruction, qui suit une marche progressive, parallèle au développement de la Colonisation, à la mise en valeur du territoire de l'Algérie. Il en reste néanmoins des étendues telles que sa disparition complète est encore fort éloignée.

C'est en 1847 que des propriétaires avisés s'inquiétèrent de trouver le moyen de faire servir la destruction du palmier nain à la réduction des frais de défrichement et de mise en valeur des propriétés nouvelles. Au lieu de la mettre au rebut, ils songèrent à utiliser les propriétés textiles de ses feuilles, et découvrirent un procédé pratique de leur transformation en crin végétal. Broyé, décortiqué et cardé, le palmier nain, autrefois inutile, fournit donc aujourd'hui une fibre qui, après avoir été tressée, devient, en séchant, extrêmement nerveuse et flexible. Ces qualités en font un concurrent sérieux du crin animal, tout en offrant l'avantage de coûter beaucoup moins cher.

A l'encontre de beaucoup d'autres produits, les feuilles du palmier nain ne sont pas manufacturées dans de grandes usines, mais, au contraire, dans de petits ateliers placés à proximité de la matière première. Le peu de valeur de cette marchandise et son énorme volume n'en permettent pas le transport à longue distance et c'est pourquoi elle est utilisée sur place.

La cueillette des feuilles de palmier nain est faite par les indigènes. Ceux-ci ne se livrent à cette occupation, facile mais peu rémunératrice, qu'autant qu'ils n'ont pas autre chose à faire ; c'est leur suprême ressource contre les années calamiteuses. Aussi, constate-t-on que la production du crin végétal est en sens inverse du résultat des récoltes.

Traité sur place, par des procédés très simples et très économiques, le crin végétal, après avoir subi un commencement de dessiccation, est vendu par les fabricants locaux aux maisons d'exportation généralement installées dans les ports de mer. Le crin végétal est à nouveau exposé au soleil pendant quelques jours, puis

mis en balles pressées, cordées, pesant de 90 à 120 kilos.

La feuille de palmier nain est payée environ deux francs le quintal aux indigènes ; les négociants achètent le crin végétal de 4 fr. 50 à 5 francs aux fabricants et le revendent environ 7 fr. 50. Il faut noter qu'il a perdu une importante partie de son poids en prenant sa forme définitive entre les mains de l'exportateur.

Certaines sortes sont fabriquées avec un soin spécial, teintes en noir, et imitent assez bien le crin animal.

Mais il faut bien le dire, le crin végétal, depuis qu'il est mieux connu, est utilisé, pour ses propres avantages et sous son nom propre, dans un grand nombre d'industries.

C'est ainsi qu'il est avantageusement employé dans le rembourrage des meubles ; il fait d'excellents matelas très souples et très sains. Depuis quelques années, les grandes Compagnies de Navigation en font une consommation considérable pour la fabrication de matelas pour émigrants. Douze à quinze kilos de crin suffisant pour faire une couchette excellente et économique. Un matelas ainsi fabriqué en Belgique ou en Allemagne revient à un franc environ. Il est entendu que le prix de la toile n'est pas compris, puisque, aux termes des règlements d'émigration, le contenu de ces sacs de couchage doit seul être renouvelé.

D'une façon générale, le crin végétal peut remplacer le crin animal dans tous ses emplois. Il peut également servir à de nombreux usages domestiques, pour l'astiquage et le frottage des parquets, des boiseries, des cuivres, etc...

Ses usages se vulgarisent donc de jour en jour, et de grandes quantités en sont exportées chaque année. L'extension de la culture de la vigne n'a pas peu contribué au

développement rapide de cette industrie qui, après avoir fourni à l'exportation pendant la décade 1870-1879 une moyenne annuelle de 80.000 quintaux, augmenta brusquement sa production et vendit, tant à la Métropole qu'à l'Étranger :

De 1880 à 1889, une moyenne annuelle de 145.000 q ^{taux}			
De 1890 à 1899, — — — de 242.000 —			
De 1900 à 1909, — — — de 379.000 —			

En 1909, l'exportation s'est élevée à 462.476 quintaux, quantité supérieure à toutes les précédentes. L'Étranger absorbe la part de beaucoup la plus importante de ces exportations (moyennes annuelle de la dernière décade 300.000 quintaux : chiffre de 1909 : 386.505 quintaux). Jusqu'en 1897, la Belgique a constamment tenu la tête dans cette consommation. L'Allemagne l'a dépassée depuis 1898. Voici les quantités absorbées par les principaux clients de l'Algérie, au cours des dernières années, en quintaux :

ANNÉES	ALLEMAGNE	AUTRICHE	BELGIQUE	ITALIE	RUSSIE	ÉTATS-UNIS
1900...	57.535	36.807	49.438	32.969	11.978	31.759
1901...	49.963	32.553	38.075	23.183	4.918	13.170
1902...	54.407	40.218	51.858	38.384	11.687	18.743
1903...	79.354	44.160	56.943	52.797	19.518	30.233
1904...	48.108	49.789	37.212	34.782	20.881	14.876
1905...	96.869	58.146	56.084	53.886	12.988	32.204
1906...	74.442	50.193	54.842	72.812	15.742	29.305
1907...	92.312	60.761	46.096	77.766	16.138	39.424
1908...	83.120	55.120	45.996	111.323	24.216	23.110

Le crin végétal est blond, sa couleur naturelle, ou noir, c'est-à-dire passé à la teinture.

Il en existe plusieurs qualités que l'on peut grouper comme suit :

Crin blond. — Qualité ordinaire ou courante, utilisée par la bourrellerie et servant également à la confection des matelas. Elle vaut de 9 à 10 francs les 100 kilos, en balles.

Qualité supérieure, employée par la tapisserie pour la confection des meubles courants, des coussins de wagons ; vaut de 11 à 12 francs les 100 kilos.

Qualité extra, également employée par la tapisserie, pour des articles supérieurs. Elle vaut, en moyenne, 14 francs les 100 kilos.

Crin noir. — Passées à la teinture, ces deux dernières qualités sont mélangées au crin animal et sont utilisées, ainsi préparées, pour les tapisseries confortables et de luxe. Elles valent alors de 15 à 20 francs, suivant qualités et teintures.

Les principaux centres de production se trouvent dans les départements d'Alger et d'Oran, où il existe des usines à crin végétal, un peu partout.

Les deux grands ports exportateurs sont : Alger et Oran ; Bougie et Bône viennent ensuite, mais pour des quantités beaucoup moindres.

Le crin végétal s'exporte en corde tressées, mises en balles ; le bottelage est, pour les qualités supérieures, complété par un emballage sous toile.

Les prix d'achat sont majorés, à l'exportation, des frais de transport, qui ne sont pas cependant aussi élevés qu'on pourrait le supposer pour cette marchandise relativement légère. On cote, comme frais moyen, de 14 à 16 francs la tonne, de tous ports d'Algérie à bord Anvers.

ALFAS

Cette graminée (*stipa tenacissima*) croît spontanément au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine et en Espagne. Les Arabes la dénomment « Halfa » et les Espagnols « Esparto ».

L'Alfa couvre en Algérie d'immenses étendues (cinq millions d'hectares environ) ; les trois zones « Tell », « Hauts Plateaux » et « Extrême Sud », lui conviennent indifféremment ; mais il est évident qu'il recule devant la colonisation. Il a presque disparu dans le « Tell », tandis que sur les Hauts Plateaux et dans l'Extrême Sud, les peuplements se présentent sous l'aspect d'immenses nappes dont les ondulations, à perte de vue, justifient la dénomination courante qu'on en donne de « Mer d'Alfa ».

Les trois départements algériens possèdent leurs peuplements ; mais ils sont particulièrement plus étendus dans le département d'Oran.

Cette plante constitue, pour les régions où elle croît, une source de richesse d'autant plus précieuse qu'elle n'exige ni capital, ni culture. Elle affectionne les terrains secs et pierreux, complètement inutilisables ; occupe, pour la cueillette, des bras inactifs et crée des moyens d'existence à des populations dénuées de toute ressource. Son utilité a tellement bien été reconnue que l'exploitation en a été réglementée par arrêté du Gouvernement Général.

Les champs d'alfa sont, en principe, la propriété de l'État qui afferme le droit d'exploitation moyennant une redevance. Les contrats revêtent la forme de location à

bail pour une durée de trois, six ou neuf années. Les locations font l'objet d'adjudications publiques. Il est interdit d'employer tout procédé de récolte qui déracinerait les touffes. Celles-ci doivent être exclusivement arrachées à la main ou au moyen d'un bâtonnet.

La cueillette ainsi que la vente de l'alfa sont interdites :

Dans le Tell, pendant quatre mois de l'année, du 16 janvier au 16 mai ; sur les Hauts Plateaux, pendant deux mois, du 1^{er} mai au 1^{er} juillet. Dans l'Extrême Sud, les territoires sont divisés en trois zones, exploités à tour de rôle, l'exploitation n'étant autorisée que pour une seule zone chaque année.

Il a été reconnu qu'une période de repos améliorerait la qualité des brins ; cette période a été naturellement déterminée par celle de la germination au cours de laquelle les jeunes pousses, encore aqueuses, n'offrent pas de consistance et n'ont pas de valeur commerciale.

On a tenté, notamment en Espagne, d'augmenter la production : Les résultats ont été déplorables. La transplantation dans des terres fumées et arrosées n'a donné que des sujets herbeux et sans fibres. Il ne faut donc songer à augmenter ni l'étendue, ni la production des peuplements.

Il est simplement indispensable de prendre des mesures dans le but d'instituer une exploitation rationnelle, sauvegardant cette source naturelle de richesse.

Les réserves en alfa de l'Algérie sont d'ailleurs colossales ; elles restent en partie inexploitées faute de moyens de transport. C'est sur ce dernier point que doivent se porter les efforts pour satisfaire aux demandes que la vulgarisation des emplois industriels de cette plante fait augmenter d'année en année.

La cueillette de l'alfa est faite par les Espagnols et les

Arabes dans le Sud, et presque exclusivement par les Indigènes dans le Tell. Les négociants exportateurs possèdent des Comptoirs d'achat dans les centres de production et achètent aux ouvriers sur la base de 1 fr. 75 à 2 francs les 100 kilos d'alfa vert. L'alfa est ensuite mis à sécher et perd ainsi 20 0/0 de son poids ; puis il est trié, mis en bottes ou en balles et expédié pour les grands chantiers où les ports d'embarquement.

Les peuplements très importants se trouvant généralement très éloignés de la côte, les alfas sont grevés de frais de transport qui atteignent, et dépassent même souvent la moitié de leur valeur.

Malgré les charges qui pèsent sur ce textile, son utilisation se développe rapidement ; ses fibres longues, souples et résistantes, d'une incorruptibilité à toute épreuve et d'une richesse exceptionnelle en cellulose, en font une matière excellente, s'adaptant à des usages variés : tissage, sparterie, vannerie, corderie, broserie, chapellerie ; mais son emploi le plus généralisé réside dans la fabrication du papier où elle remplace avantageusement la pâte de bois et de chiffons, à un prix de revient bien inférieur.

Le papier obtenu avec la pâte d'alfa présente sur les papiers fabriqués avec les pâtes chimiques des avantages incontestés. Il a même certaines qualités que le papier de chiffons ne présente pas au même degré que lui. Il prend mieux l'impression et n'écrase pas les clichés, ni les caractères « imprimerie ».

Il a beaucoup de « main », c'est-à-dire qu'il est très souple et plus épais pour le même poids que n'importe quel papier. Ses diverses qualités et son reflet velouté le font très apprécier pour les éditions de luxe.

De plus, il possède un avantage considérable pour les fabricants de papier : il retient la « charge », ce qui

permet d'abaisser le prix de revient tout en facilitant le calandrage et l'apprêt.

Le prix de revient pour une tonne de pâte à papier dans une usine d'Angleterre s'établit de la façon suivante :

Alfa : 2.250 kilos à 82 fr. la tonne.....	184 fr.
Produits chimiques.....	80 »
Main-d'œuvre, charbon, frais généraux...	140 »
	<hr/>
Soit.....	404 fr.

Ce prix est peu élevé et laisse encore une marge sensible aux bénéfices.

On distingue les différentes qualités d'alfa ci-après :

1° ALFA BOUQUET. — Qualité supérieure, servant, comme son nom l'indique, à la monture des fleurs naturelles dans la confection des bouquets. Le prix moyen est de 14 à 15 fr. les 100 kilos, en balles pressées.

2° ALFA A PAILLE DE CIGARE. — Qualité également supérieure, très appréciée. Il est utilisé notamment par les régies du tabac, en Italie et en Autriche-Hongrie, pour la fabrication des cigares spéciaux de ces pays. Prix moyen : 14 fr. les 100 kilos, en balles.

3° ALFA PREMIER. — Qualité très appréciée pour la sparterie, où il en est fait une grande consommation. Tel qu'il est récolté, cet alfa vaut en moyenne 11 fr. les 100 kilos. Blanchie par des procédés chimiques, notamment au moyen du soufre, cette qualité peut se vendre jusqu'à 25 fr. les 100 kilos. Elle sert, dans ces conditions, à fabriquer une imitation de nattes chinoises.

4° ALFA COURANT. — Sert également à la fabrication d'une sparterie plus grossière, paillassons, paniers, couffes, scourtins pour huileries, cordes et liens pour gerber les moissons. Vaut en moyenne 9 fr. les 100 kilos.

5° Enfin l'ALFA à papeterie dont l'Angleterre fait une grande consommation.

Il en existe deux qualités ; l'une supérieure pour la fabrication des papiers de luxe et des papiers à cigarettes, d'un prix moyen de 8 fr. les 100 kilos ; la seconde, plus grossière, vaut environ 6 francs.

De 422.000 quintaux en 1870, les exportations se sont élevées à 827.000 quintaux en 1909. Ce dernier chiffre correspond à la moyenne des dix dernières années.

En 1906, l'exportation a atteint 1.020.000 quintaux.

L'Étranger, et plus particulièrement l'Angleterre, absorbe la presque totalité de ces exportations. L'Espagne et le Portugal viennent ensuite ; leurs achats ont pour but de compléter leur production et de satisfaire les demandes qui leur sont faites. La Belgique tient le quatrième rang. Voici les quantités absorbées, depuis quelques années, par les principaux pays importateurs, en quintaux :

ANNÉES	ANGLETERRE	ESPAGNE	PORTUGAL	BELGIQUE
1900 ...	819.840	24.935	13.374	11.163
1901....	629 785	22.042	14.453	8.704
1902....	618.904	30.749	22.000	6.178
1903....	671.292	19.717	16.422	14.172
1904....	719.000	25.000	5.243	4.874
1905....	783 306	30.390	13.963	8.458
1906....	942.596	27.163	11.080	15.015
1907....	929.214	24.858	12.367	7.682
1908....	878.261	24.924	13.836	14.684

Les principaux marchés sont : Sidi-bel-Abbès, Géryville, Saïda, Tiaret, Téniet-el-Haâd, Laghouat, Djelfa, Aumale, Sétif, Aïn-Beïda, Khenchela, Tébessa, Biskra.

L'alfa s'exporte en balles cerclées à la presse hydraulique.

Les ports d'exportation sont : Oran, Arzew, Alger, Bône, Philippeville, Bougie.

Au prix d'achat il faut ajouter celui du frêt. L'alfa étant un produit relativement léger, son volume est considérable (un navire ne prend, cale et pont, qu'environ 70 0/0 de sa jauge nette en alfa). On paie le transport d'Algérie à bord Anvers, de 14 à 16 francs la tonne

LE COTON

L'opinion généralement admise est que le coton, comme le thé, le café, la canne à sucre, est une plante exotique dont la culture, pour être rémunératrice, exige un concours de circonstances impossibles à réunir dans la zone tempérée. L'Algérie, ou du moins la partie de l'Algérie actuellement ouverte à la colonisation intensive, assise aux pieds de l'Atlas, qui la sépare du reste de l'Afrique, est communément considérée comme un simple prolongement de la France : on l'inscrirait volontiers sur la carte de l'Europe et, partant, on semblerait lui refuser le climat propice à l'exploitation de ces produits du sol.

Ceci peut être vrai, en partie, mais, en ce qui concerne le coton, l'Histoire nous montre que l'existence de cette malvacée a été constatée en Algérie à différentes époques et les résultats obtenus ont toujours été suffisants pour prouver que le coton trouve dans cette contrée des terres et un climat éminemment favorables à sa grande culture industrielle.

Un historique de la question sortirait du cadre de cet exposé ; nous renvoyons ceux qu'elle peut intéresser aux ouvrages des nombreux auteurs qui l'ont traitée (1).

Nous nous bornerons ici à rappeler que la culture du coton, après des essais restreints tentés, dès la conquête, s'étendit chez les colons en 1850 et prospéra jusqu'en 1866,

(1) Notamment le plus récent : *Le Coton en Algérie*, par Charles Brunel, imprimerie Montégut et Deguili, Alger, 1910.

année où l'on enregistra une production de 744.000 kilogrammes de coton égrené, récoltés sur plus de 4.000 hectares cultivés.

Les qualités obtenues ne le cédaient en rien à celles fournies par les États-Unis et par l'Égypte, et un certain nombre de planteurs obtinrent des récompenses à l'Exposition de Londres de 1851.

L'exploitation continua encore quelques années avec des productions moindres. Mais des circonstances économiques défavorables et notamment la baisse des cours qui se produisit de 1872 jusqu'en 1898, firent délaissier peu à peu cette culture par nos colons ; la vigne, d'ailleurs, commençait à donner des résultats beaucoup plus rémunérateurs ; elle capta depuis lors, de plus en plus, les préférences de tous. En 1890, il n'existait plus une seule plantation de coton.

Quoi qu'il en soit, la preuve était surabondamment faite de la possibilité de la culture du coton en Algérie.

Les développements considérables qui caractérisent les progrès réalisés par notre grande Colonie et étonnent tous ceux qui veulent bien s'intéresser à elle, ne pouvaient manquer de comprendre le recommencement de la culture du coton. Le souvenir des résultats si satisfaisants obtenus autrefois, alors que cette culture avait été conçue et organisée dans des conditions économiques défavorables, devait s'imposer à l'initiative hardie de nombreux pionniers de la Colonisation et de la Civilisation. Et après une quinzaine d'années d'oubli à peu près complet, elle a fait sa réapparition sur des bases et des données pratiques qui en assurent l'essor rapide.

L'année 1904 marque la reprise des essais, qui se sont considérablement élargis au cours des années suivantes. En réalité, dans certains cas, les champs d'expérience,

s'étendant sur des superficies de 10 à 25 hectares, constituent plutôt de véritables exploitations.

Les résultats obtenus démontrent, d'une façon péremptoire et indiscutable, la possibilité de la culture industrielle du coton.

En culture irriguée, en effet, le minimum de rendement brut à l'hectare n'a, nulle part, été inférieur à 1.200 kilogrammes, et, dans la plaine du Chélif, on a enregistré, notamment en 1909, sur plusieurs dizaines d'hectares, une production de 2.500 kilogrammes. Jamais ce chiffre n'a été atteint en Égypte, pays qui a cependant la réputation de donner les rendements les plus élevés du monde entier.

En culture sèche, dans les régions de Bône et de Philippeville, on a obtenu jusqu'à 1.400 kilogrammes à l'hectare; les rendements de 800 à 900 kilos sont courants.

D'une façon générale on peut tabler, dès maintenant, sur un rendement moyen de 1.500 kilos à l'hectare, pour l'ensemble des régions d'Algérie où la culture du coton est possible, c'est-à-dire sur tout le littoral et sur de nombreux points de la zone avoisinante. Ce rendement correspond à un bénéfice moyen net à l'hectare de 1.000 francs.

En 1909, les heureux planteurs du Chélif qui ont obtenu le rendement de 2.500 kilos, réalisent un bénéfice net de 2.000 francs à l'hectare. Ceux moins favorisés, qui n'ont eu que le minimum de production, soit 1.200 kilogrammes, ont encore encaissé un bénéfice de 875 francs.

Ce sont là des faits et non plus des probabilités.

Les planteurs n'ont pas tardé à placer leurs fibres à des prix avantageux; l'égrenage n'était pas encore terminé qu'un premier lot de 10.000 kilos, à peine arrivé à Liverpool, était vendu en partie (33 balles sur 42) au prix

de 14 d. 1/2, c'est-à-dire 168 fr. 50 les 50 kilos, et on offrait 15 d., soit 172 fr. 28, des dernières balles.

Ces résultats sont merveilleux ; ils se sont produits, il faut le reconnaître, par suite de circonstances les plus favorables, en pleine hausse des cours. Aussi, doit-on placer, en regard, ceux de l'année 1908, où la crise cotonnière sévissait dans toute son acuité, puisque la chute des cours ramena le terme de 95 à 50 francs. Malgré tout, les planteurs trouvèrent le prix de 100 francs les 50 kilos sur la place du Havre, tandis que Liverpool offrait, trop tard, le soir même de la vente, 9 d. 1/2 et 9 d. 3/4, c'est-à-dire 107 et 111 francs. Au prix de 100 francs les planteurs réalisèrent encore un bénéfice variant de 340 à 770 francs à l'hectare, suivant rendement.

Pour se rendre compte de toute l'importance de ces résultats, il faut les rapprocher de ceux qu'obtiennent les planteurs américains et les fellahs d'Égypte, dans une année normale, en dehors de toute crise.

En Amérique, l'ouvrage officiel « *The Coton Plant* » accuse, pour une période de 20 ans, un bénéfice moyen à l'hectare de 120 francs, et l'enquête de 1906, faite par le Gouvernement de Washington, celui de 165 fr. 80.

En Égypte, les appréciations des meilleurs auteurs ne varient que de quelques francs sur le taux des bénéfices revenant au cultivateur : de 95 à 110 francs.

Le minimum des bénéfices obtenus en Algérie, dans une année de crise, a donc été trois fois plus élevé que les bénéfices moyens des planteurs des grands pays cotonniers.

La confiance a naturellement reparu chez les plus timorés ; dans la seule région d'Orléansville, 400 hectares sont préparés pour les semilles de printemps.

Les variétés que les expériences ont permis de sélec-

tionner comme s'adaptant le mieux aux terrains et aux climats de l'Algérie, sont le Yannovitch, l'Abassi et le Mitafifi, d'origine égyptienne, c'est-à-dire les qualités les plus belles et les plus recherchées.

La période des essais est actuellement close.

Voici que s'ouvre l'ère de la grande culture sur des bases et des données maintenant certaines qui assureront, d'année en année, l'expansion et la prospérité de l'exploitation du coton.

On peut citer dès aujourd'hui, un bel exemple d'initiative, qui montre l'esprit pratique des colons algériens.

Devant l'essor que prennent leurs plantations, les Membres de la Société Coopérative Cotonnière d'Orléansville ont décidé de créer, à côté de leur usine d'égrenage, une huilerie qui leur permettra de tirer le meilleur parti possible de leurs graines. Cette huilerie dont les machines, du modèle le plus récent, sont à l'heure actuelle commandées, fonctionnera dès la première campagne. Grâce à elle, le profit, que le planteur tire actuellement de la vente de ses graines, sera doublé par leur transformation en huile et en tourteaux.

L'Algérie a donc, du chef du coton, le plus bel avenir ouvert devant elle.

Le prix moyen du fret est, pour les cotons, de tous ports d'Algérie à bord Anvers, de 30 à 35 francs la tonne, en balles pressées.

PRODUITS DIVERS

Indépendamment des produits dont il vient d'être parlé et qui font l'objet des principaux chapitres du Commerce d'Exportation de l'Algérie, celle-ci fournit encore une quantité de produits qui, pour être d'importance secondaire, n'en sont pas moins des plus intéressants.

On peut citer notamment :

Les conserves alimentaires.

Les fruits et légumes secs.

Le maïs.

Le sorgho.

Le sapindus.

Le miel.

Les essences à parfums.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Sous cette rubrique peuvent se ranger :

Les fruits confits et les fruits au vinaigre ; le poisson salé ou mariné ; les pâtes alimentaires.

Fruits confits et fruits au vinaigre. — *Les olives de conserve* constituent un aliment non seulement très agréable, mais aussi d'excellente qualité, très sain, d'un prix de revient relativement modique.

Toutes les races du bassin méditerranéen en sont

friandes. Il peut figurer, suivant qualité du fruit et procédés de conservation, aussi bien sur la table du riche que sur celle du pauvre, sur la table du gourmet que sur celle du consommateur ordinaire.

La plupart des régions de l'Algérie où croît l'olivier fournissent des olives de conserve de premier choix. On en distingue deux catégories, l'olive verte et l'olive noire c'est-à-dire arrivée à maturité.

L'olive verte subit une préparation dont le but est de faire perdre au fruit son amertume et d'en assurer la bonne conservation en saumure.

La préparation de l'olive noire est plus simple, elle est traitée au sel, sous l'influence duquel l'eau de végétation s'écoule, entraînant le principe amer; elle est ensuite séchée incomplètement et enfermée dans des barils où on l'aromatise, pour les conserves de choix, avec des truffes. Ces préparations soignées permettent d'obtenir, aussi bien pour l'olive verte que pour l'olive noire d'excellents hors-d'œuvre.

La production moyenne des conserves d'olives en Algérie est approximativement de 2.000.000 de kilogrammes.

Le *câprier* croît spontanément dans toute la Kabylie, où il se fait un commerce important de ses fruits. Ceux-ci préparés au vinaigre blanc, égoûtés et conservés en fûts constituent un condiment d'une finesse remarquable, fort apprécié comme assaisonnement.

On en distingue plusieurs qualités :

Les câpres « non pareilles »	230 à 245 fr.	les 100 kil.
— « surfines »	160 à 165 fr.	—
— « caprines »	100 à 105 fr.	—
— « capotes »	90 à 95 fr.	—

Les *cornichons*, *concombres*, *picholines*, conservés dans le vinaigre, sont également un assaisonnement très goûté.

Les exportations de fruits confits et fruits au vinaigre, pendant les dernières années, se chiffrent comme suit :

	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908
France . . .	2.845	4.511	3.427	3.776	4.262	4.346	2.717
Étranger . .	26	»	110	179	80	147	111
TOTAUX. Qx	2.871	4.511	3.537	3.955	4.342	4.493	2.828
VALEUR. Fs	120.000	250.000	195.000	221.000	269.000	274.000	173.000

Poissons conservés. — Les pêcheries de la Colonie donnent lieu à un mouvement commercial assez important, notamment avec l'Étranger. La majeure partie de la pêche est exportée en salaisons ou en conserves; les salaisons sont absorbées par l'Italie principalement; les conserves, ne comprenant à peu près exclusivement que les sardines, s'exportent surtout en France. Elles sont préparées dans de nombreuses usines, pour la plupart, succursales d'usines métropolitaines de la Manche ou de l'Océan, à l'alimentation desquelles elles subviennent certaines années, dans de grandes proportions. Voici les chiffres atteints, au cours des dernières années :

	ANNÉES	FRANCE	ÉTRANGER	TOTAUX (QUINTAUX)	VALEUR (FRANCS)
Poissons secs, salés ou fumés autres que les morues	1902..	4.350	17.678	22.028	1.585.000
	1903..	8.450	21.857	30.307	2.728.000
	1904..	5.064	23.678	28.742	2.637.000
	1905..	3.567	22.740	26.307	2.281.000
	1906..	7.970	17.029	24.999	2.075.000
	1907..	9.724	14.276	24.000	2.040.000
	1908..	6.614	28.291	34.905	3.002.000
1909..	2.609	24.767	27.376	2.330.000	
Poissons conservés, marinés ou autrement	1902..	1.780	36	1.816	160.000
	1903..	1.771	29	1.800	180.000
	1904..	2.268	46	2.314	289.000
	1905..	1.458	223	1.681	197.000
	1906..	2.961	81	3.042	355.000
	1907..	6.515	835	7.350	809.000
	1908..	14.737	1.086	15.823	1.741.000
1909..	5.717	629	6.346	698.000	

SEMOULES ET PÂTES ALIMENTAIRES

Couscouss, Gruaux. — Ce qui a été dit au sujet des blés durs d'Algérie dispense ici de longs développements. Il suffira d'ajouter qu'il existe dans les principaux centres de l'Algérie : Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, ou dans leurs environs, des fabriques de pâtes alimentaires, dont les produits, justement réputés, peuvent soutenir la comparaison avec ceux des provenances les plus réputés. Cette industrie est également prospère et les quantités destinées, tant à la consommation locale qu'à l'exportation, augmentent chaque année.

Voici les chiffres des dernières exportations, en quintaux, valeurs en francs :

ANNÉES	FRANCE	ÉTRANGER	TOTAUX (QUINTAUX)	VALEURS (FRANCS)
1902....	35.109	285	35.394	1.045.000
1903....	53.468	33	53.501	1.634.000
1904....	51.494	24.969	76.463	2.457.000
1905....	30.585	47.334	77.919	2.661.000
1906....	15.108	26.799	41.907	1.433.000
1907....	41.387	22.927	64.314	2.266.000
1908....	15.188	23.952	39.140	1.470.000
1909....	9.907	13.921	23.828	910.000

FRUITS ET LÉGUMES SECS

Le commerce des légumes secs est à peu près alimenté uniquement par les fèves, dont la France absorbe, à elle seule, la presque totalité des exportations, et les pois pinctus qui se dirigent, au contraire, sur l'étranger (Espagne). Ce sont deux plantes de grande culture en Algérie. Les jeunes graines de fèves, à l'état frais, sont souvent consommées comme hors-d'œuvre. Certaines régions de France achètent la fève sèche pour la transformer en farine, que l'on mélange avec la farine de blé, dans le but de faciliter la panification.

Les fruits secs comprennent divers produits dont les principaux sont : les dattes, les amandes, noix et noisettes, les figues, les caroubes. Les deux premières, sur-

tout la datte, ce produit délicieux des oasis sahariennes, sont trop connues, pour qu'on s'étende sur leurs qualités. Quant aux deux suivantes, il n'est pas sans intérêt de s'y arrêter un peu plus longuement, en raison des divers usages auxquels elles sont employées.

Figues. — L'Algérie possède quatre millions et demi à cinq millions de figuiers, dont environ quatre millions en rapport, répandus principalement dans les arrondissements de Tizi-Ouzou, Bougie, Miliana, Tlemcen, Mascara, Mostaganem. La production de ce fruit ne peut être évaluée d'une façon certaine; ce qui ne peut faire de doute cependant, c'est son importance, car, la figue constitue, avec l'huile, la base de l'alimentation de nombreuses populations indigènes, notamment des Kabyles, et malgré cette consommation locale très élevée, il s'en exporte annuellement des quantités considérables.

Il existe de nombreuses variétés de figuiers; la généralité de ceux cultivés en vue de la dessiccation des fruits, sont du type « Smyrne ». Cette industrie est particulièrement prospère en Kabylie, où elle est pratiquée depuis des siècles. Mais les indigènes n'ont pas modifié leurs procédés primitifs. Les belles figues conservées proviennent de la fabrication européenne. Il va sans dire, qu'outre le choix des espèces propres à cette industrie, il est fait un tri très soigné des fruits avant les manipulations de la dessiccation qui doit avoir lieu au mois d'août, lorsque la température est au plus bas degré hygrométrique; la dessiccation au four donne, en effet, de moins bons résultats. Les qualités supérieures font l'objet d'un emballage des plus soignés, en caissettes de quelques kilos. Elles sont aussi présentées en petites corbeilles. Les qualités moyennes sont emballées en plus grandes

caisses de 30 à 50 kilos et les qualités ordinaires en couffins.

Indépendamment de cette consommation à l'état de fruit sec, la figue sert à la fabrication d'un certain café, dit : café de figes. Il est nécessaire alors de faciliter la « caprification » des fruits, c'est-à-dire le développement des graines contenues en si grande quantité dans la pulpe, opération connue depuis longtemps des Kabyles, et pratiquée par eux très habilement. Ces grains ont un parfum agréable et procurent un « café » bien supérieur à celui de la chicorée. L'Autriche, notamment, achète d'assez fortes quantités de figes des qualités propres à cette industrie.

Enfin, les fruits secs de la qualité inférieure servent à la distillerie pour la fabrication d'un alcool, d'un prix de revient modique.

Caroubes. — Le caroubier est également une essence fruitière très répandue en Algérie. On en compte environ 330.000 à 350.000 pieds, dont 300.000 en production. Son fruit, très riche en sucre et en azote, constitue une alimentation rationnelle pour le bétail ; les bêtes de somme, particulièrement, en sont friandes ; on le leur donne concassé et mélangé au fourrage.

L'Angleterre absorbe la majeure partie des exportations à l'étranger.

La caroube sert également à la distillerie, pour la fabrication d'alcools inférieurs.

Le commerce des fruits et légumes secs, a donné lieu, au cours de ces dernières années, aux exportations ci-après, évaluées en quintaux et en francs :

LEGUMES SECS

DESTINATIONS	1905	1906	1907	1908	1909
FRANCE.....	29.732	36.140	96.220	52.739	69.696
ÉTRANGER...	7 133	6.640	9.024	7.036	12.782
TOTAUX qx ..	36.865	42.780	105.244	59.815	82.478
VALEURS fr..	929.000	1.054.000	2.372.000	1.412.000	2.194.000

FRUITS SECS. — 1° Dattes

DESTINATIONS	1905	1906	1907	1908	1909
FRANCE.....	28.374	23.769	35.419	31.336	36.083
ÉTRANGER...	818	1.253	904	1.791	1.044
TOTAUX qx ..	29.192	25.022	36.323	33.147	37.127
VALEURS fr..	1.749.000	1.726.000	2.398.000	1.988.000	2.228.000

2° Figues de Table

FRANCE.....	78.753	87.988	82.601	53.178	61.890
ÉTRANGER...	31.077	39.497	15.251	13.024	13.903
TOTAUX qx ..	109.830	127.485	97.852	66.202	75.793
VALEURS fr .	2.856.000	3.570.000	2.740.000	1.854.000	2.122.000

3° Figues pour la Torréfaction et la Distillerie

FRANCE.....	98	39	»	896	457
ÉTRANGER...	619	»	15.553	22.975	10.941
TOTAUX qx ..	717	39	15.553	23.871	11.398
VALEURS fr .	10.000	1.000	218.000	358.000	171.000

DESTINATIONS	1905	1906	1907	1908	1909
--------------	------	------	------	------	------

4° Caroubes

FRANCE.....	60.379	24.681	32.145	31.959	69.734
ÉTRANGER...	44.160	16.623	14.379	43.486	53.220
TOTAUX qx..	104.539	41.304	46.724	75.445	122.954
VALEURS fr.	1.046.000	454.000	514.000	830.000	1.352.000

5° Autres Fruits

FRANCE.....	1.054	660	834	631	1.684
ÉTRANGER...	515	188	192	434	209
TOTAUX qx..	1.569	848	1.026	1.065	1.893
VALEURS fr.	168.000	87.000	104.000	109.000	252.000

On voit par les chiffres ci-dessus que le commerce d'exportation des fruits et légumes secs, pour être moins important que celui des fruits et légumes frais (primeurs), n'en révèle pas moins, une prospérité croissante.

Le Maïs. — Le maïs est une céréale, dont toutes les variétés conviennent aux terrains et aux climats de l'Algérie ; sa culture réussit particulièrement bien et donne de beaux résultats ; mais la nature épuisante de cette plante en entrave le développement. Le grain constitue un excellent engrais pour les porcs ; la farine est également un aliment très nourrissant. La paille est utilisée pour la literie ; la qualité inférieure peut être employée comme litière.

La superficie ensemencée en 1909, a été de 22.000 hectares environ, qui ont produit 205.000 quintaux. Il n'en

a été exporté que 1.433 quintaux contre 10.978 en 1908 et 5.316 en 1907.

Le Sorgho à Balais. — La culture de cette plante a reçu, depuis quelques années, une impulsion importante, grâce à des distributions de graines de bonnes semences, faites par les soins des services techniques du Gouvernement Général. Elle donne de très bons résultats ; les pailles sont, en effet, fort belles, et sont en partie utilisées par les fabriques de balais, à Alger, Bône, Oran.

Le Sapindus. — L'acclimatation en Algérie de cet arbre d'origine japonaise, a parfaitement réussi. L'usage industriel qu'on peut en faire le rend précieux. Peu connu encore, il est appelé à prendre une place importante, dans les produits d'exportation de la Colonie. Son fruit, en effet, formé par une coque charnue et luisante, que sa dessiccation rend coriace, translucide et gommeuse, est deux fois plus riche en saponine que le bois de Panama, cependant connu et réputé pour cette qualité. Bien mieux, la matière gommeuse, contenue dans la coque du sapindus, donne aux tissus de laine et de soie une sorte d'apprêt très apprécié, ce qui lui constitue un avantage de plus sur le bois de Panama, qui ne saurait tarder à céder le pas à un concurrent dont le prix n'est pas plus élevé, et dont l'emploi est plus facile.

Plantes à essences et à parfums. — Le sol de l'Algérie produit une quantité de plantes à essences et à parfums : l'oranger, l'eucalyptus, le géranium-rosat, le cèdre, le cassis, la lavande, le thym, la menthe, les roses, l'anis vert, le camphrier, la centaurée, et le pyrètre.

Il existe en Algérie, un certain nombre d'usines pour la distillation de ces produits, et notamment dans la plaine de la Mitidja, où certaines d'entre elles ne le cèdent en rien, comme agencement, outillage et qualité des produits obtenus, aux plus belles usines de la Métropole.

La Colonie a exporté en 1909, 605 quintaux d'essences de toutes sortes, pour une valeur de 1.040.000 francs.

MINERAIS

Les richesses minières de l'Algérie, à de rares exceptions près, sont demeurées dans l'ombre, pendant de longues années.

Comme dans tout pays neuf, le colon a précédé le mineur dans notre Colonie. Aujourd'hui que la surface témoigne d'une prospérité incontestable, les initiatives se tournent vers le tréfonds et, depuis quelques années on enregistre un mouvement ascensionnel bien accentué de cette nouvelle branche de l'activité inlassable dont la Colonie fait preuve.

En l'état actuel des recherches et des travaux, les richesses se répartissent très inégalement entre les trois départements algériens.

Le département de Constantine, de beaucoup le plus favorisé, renferme 65 concessions de mines ou minières, dont 35 exploitées. Le nombre et la richesse des gisements décroissent considérablement en allant vers l'Ouest.

Le département d'Alger n'est déjà plus doté que de 23 concessions, dont 13 en activité, et le département d'Oran, enfin, ne possède que dix concessions, dont neuf, en activité.

Les mines de phosphates ne sont pas comprises dans ces chiffres.

Le plus grand nombre des gisements métallifères algériens comprennent du fer, du plomb et du zinc. Quelques-uns produisent du cuivre, de l'antimoine, du mercure, du manganèse et de l'arsenic.

Les gîtes ferrugineux, très nombreux, sont le plus généralement constitués par des amas d'hématites formant le remplissage des poches, au milieu ou dans le voisinage de schistes anciens, probablement siluriens ou précambriens et en contact avec des calcaires, le plus souvent liasiques.

On trouve aussi le fer en filons marneux, associé au cuivre et au zinc, en gisements interstratifiés composés de fer oxydulé et d'hématites rouges ou d'oligistes.

Les gisements de zinc et de plomb, également nombreux (on en a signalé l'existence sur plus de 200 points, rien que dans le département de Constantine) sont constitués, soit par des masses plus ou moins puissantes de calamine (carbonate et silicate de zinc), associée à de la galène et remplissant des poches ou des cassures du calcaire liasique au contact de schistes qui leur servent de substratum, soit par des mélanges de calamine et de galène avec des sables argileux et ferrugineux, intercalés entre les quartzites siluriens et des calcaires du lias, soit encore par des mélanges de blende et de galène ou de calamine et de carbonate de plomb formant des cassures et des amas irréguliers au milieu de calcaires et de marnes, le plus souvent dans les terrains sénomaniens, quelquefois aussi dans les terrains sénomien, suessonien et aptien.

Les minerais de cuivre, moins nombreux, se rencontrent en filons de pyrites cuivreuses, associées à de la blende et à de la galène, ou de cuivre gris. Dans le département d'Oran, on a trouvé dans la région d'Aïn-Sefra, des couches de marnes, et de grès urgo-aptiens imprégnées d'azurite et de malachite ; quelques parties riches passent à la chalcosine, mais elles sont restreintes. Les sulfures, apparaissent d'ailleurs rapidement.

Enfin, le mercure se rencontre dans le département de Constantine, à l'état de cinabre, imprégnant des filons de galène et de blende.

Voici le relevé des concessions de mines au 1^{er} janvier 1910, avec, en regard, pour celles exploitées, le chiffre de la production en 1908 :

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DES MINERAIS	SITUATION DES MINES (Communes)	QUANTITÉS extraites en 1908 (Tonnes)
-------------------------	------------------------	-----------------------------------	--

Département d'Oran

Gar Rouban.....	Pb. Cu. Connexes	Cercle de Marnia	»
Mazis.....	Pb. Zn. Connexes	Cercle de Marnia	1.167
Fillaoucen.....	Pb. Zn. Connexes	Mixte Nedroma	77
Camerata.....	Fer	Mixte Aïn-Témouchent	24.743
Bab M ^e Teurba.....	Fer Connexes	Mixte Remchi	35.327
Djebel Masser.....	Pb. Zn. Connexes	Cercle de Marnia et Mixte de Nédroma	198
Dar Rih.....	Fer	Beni-Saf et Mixte Aïn-Témouchent	20.244
Aïn Zept.....	Pétrole	Mixtes Renault et Cassaigne	lit. 121.020
Hassi ben Hendjir.	Cu.	Mixte Méchéria	»
Baroud.....	Fer	Beni-Saf	»

Département d'Alger

Mouzaïa.....	Fer Cu. Connexes	Mouzaïaville	»
Oued Tafiles.....	Fe. Pb. Cu. Connexes	Ténès	»
		<i>A Reporter..</i>	81.756

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DES ENGRAIS	SITUATION DES MINES (Communes)	QUANTITÉS extraites en 1908 (Tonnes)
<i>Report</i>			81.756
Département d'Alger (suite)			
Oued Allelah.....	Fe. Pb. Cu. Connexes	Ténès	»
Cap Ténès.....	Fe. Pb. Cu. Connexes	Ténès	»
Oued Merdja.....	Fe. Cu. Connexes	Blidah	»
Beni Aquil.....	Cu. Pb. Connexes	Mixte Ténès	»
Oued el Kebir.....	Cu. Pb. Connexes	Blidah	»
Gouraya	Fe. Cu. Connexes	Gouraya	»
Soumah.....	Fe. Cu. Connexes	Aumale	»
Messelmoun	Fe. Pb. Connexes	Gouraya	»
Guerrouma	Zn. Pb. Connexes	Mixte Palestro	2.363
Djebel Hadid.....	Fer	Ténès	2.483
Sakamody	Zn. Pb. Connexes	Arba	»
R'Arbou	Zn. Pb. Connexes	Arba	»
Ouarsenis.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Ouarsenis	9.713
Larath.....	Fer	Gouraya	»
Nador Chair.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Palestro	»
El Gourine.....	Lignite	Gouraya	»
Aïn Oudrer.....	Fer	Ménerville et Mixte Palestro	»
Djahamama.....	Zinc	Rouïna, Attafs et Mixte Braz	986
<i>A Reporter</i> ..			97.301

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DES MINERAIS	SITUATION DES MINES (Communes)	QUANTITÉS extraites en 1908 (Tonnes)
		<i>Report.....</i>	97.301

Département d'Alger (Suite)

Tizi N'Taga.....	Zn. Pb. Cu. Connexes	Rovigo	860
Aïn Sadouna.....	Fer	Gouraya p. e.	»
Sidi Madani.....	Fer	Mouzaïaville, La Chiffa, Lodi	»

Département de Constantine

Aïn Mokra.....	Fer	Aïn-Mokra	2.134
Kareasas.....	Fer	Bône	»
Bou Hamra.....	Fer	Bône	5.000
La Meboudja.....	Fer	Bône	»
Kef Oum Theboul..	Pb. Cu. Connexes	La Calle	»
Hamimate.....	Sb. Pb. Connexes	Mixte Oum-el-Bouaghi	»
Filfila.....	Fer	Philippeville	»
Ras el Ma.....	Hg.	Jemmapes	»
Aïn Barbar.....	Cu. Zn. Pb. Connexes	Mixte Edough	5.835
Smendou.....	Lignite	Smendou	»
Hammam M'Bails..	Zn. Connexes	Mixte Sefia	6.810
Aïn Arko.....	Zn.	Canrobert	11.870
El M'Kimem.....	Fer	Bône	»
Cavallo.....	Cu. Pb. Connexes	Mixte Tababört	115
Taghit.....	Hg. Pb. Connexes	Mixte Aurès	804
Aïn Sedma.....	Fer	Mixte Attia	»
		<i>A Reporter..</i>	130.729

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DES MINERAIS	SITUATION DES MINES (Communes)	QUANTITÉS extraites en 1908 (Tonnes)
		<i>Report.....</i>	130.729
Département de Constantine (Suite)			
Djebel Anini.....	Fer Zinc	Aïn Roua, Aïn- Abessa, Mixte Guergour	2.210
Tadergount.....	Cu. Connexes	Mixte Takitount	165
Djendeli.....	Zn. Connexes	Mixte Aïn-el-Ksar	849
Bir Beni Salsah...	Hg. Pb. Connexes	Mixte Attia	»
Djebel Teliouine...	Cu. Connexes	Mixte Takitount	»
Aïn ben Merouan..	Fer	Philippeville	»
Sanza	Sb. Connexes	Mixte Oum-el-Bouaghi	»
Fendeck.....	Fer	Philippeville	»
Sidi Kamber.....	Pb. Zn. Connexes	Collo	»
Mesloulou.....	Pb. Zn. Connexes	Mixte Meskiana	5.287
El Mellaha.....	Cu. Connexes	Mixte Edough	»
Taya	Sb. Hg. Connexes	Mixte Jemmapes	189
Beccaria.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Morsott	»
Kef Semmah.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Guergour	5.241
Djebel Soubella...	Zn. Pb. Connexes	Mixte Rhira	6.079
Ouenza	Cu. Fer Connexes	Mixte Morsott	»
Ouasta.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Souk-Ahras	8.730
		<i>A Reporter..</i>	159.479

N O M S DES CONCESSIONS	NATURE DES ENGRAIS	SITUATION DES MINES (Communes)	QUANTITÉS extraites en 1908 (Tonnes)
		<i>Report.....</i>	159.479
Département de Constantine (Suite)			
Afoural.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Ouled-Soltan	»
Bou Kadra.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Morsott	»
Bou Cherf.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Fedj-M'Zala	»
Tiou Knine.....	Zn. Connexes	Batna	1.234
Aïn Kechera.....	Zn. Pb. Connexes	Mixtes Collo et Attia	»
Aïn Zarora.....	Zn. Connexes	Mixte Souk-Ahras	523
Oualil.....	Cu. Connexes	Mixte Tababort	»
Fedj M'Kamène...	Zn. Pb. Connexes	Grarem et Mixte El-Milia	93
Timezrit.....	Fer Connexes	Mixte Soummam	31.800
Chellala.....	Zn. Pb. Connexes	Batna et Mixte Aïn-Touta	2.101
Kef Rekma.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Sedrata	»
Djebel Z'Dim.....	Zn. Pb. Connexes	Mixte Rhira	410
Marouania.....	Fer	Aïn-Mokra et Mixte Edough	100
Azouar.....	Pyrite de fer	Mixte Oued-Marsa et Tababort	»
Dra Sfa.....	Zn. Pb. Connexes	Mixtes Rhira et Eulma	4.295
Chabet Mazeli....	Zn. Connexes	Mixte Séfia	»
		<i>A Reporter..</i>	200.035

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DES ENGRAIS	SITUATION DES MINES (Communes)	QUANTITÉS extraites en 1908 (Tonnes)
		<i>Report.....</i>	200.035

Département de Constantine (Suite)

M'Cid Aïcha.....	Zn. Pb. Connexes	Grarem et Mixte EL-Milia	1.100
Djebel Felten.....	Zn. Pb. Connexes	Oued-Séguin	8.345
Les Achaïches.....	Cu.	Mixte EL-Milia	»
Aïn Roua.....	Zn. Connexes	Aïn-Roua	2.983
Sidi Rouman.....	Zn. Pb. Connexes	Aïn-Smara	775
Kherzet Youssef...	Zn. Pb. Connexes	Mixte Rhira	1.142
Héliopolis.....	Soufres	Héliopolis et Millésimo	»
Boukedema.....	Zn. Pb. Cu. Connexes	Mixte Guergour	194
Merouana.....	Zn. Connexes	Mixte Bélezma	1.175
El Khanga.....	Cu. Connexes	Mixte Souk-Ahras	»
Djebel Forer.....	Zn.	Mixte Aïn-El-Ksar	681
Djebel Gustar.....	Zn. Pb.	Mixtes Rhira et Eulmas	2.435
Djebel Guendou...	Zn. Pb.	Aïn-Smara p. e.	295
Hadjar Mekouch...	Zn.	Mixte Aïn-El-Ksar	273
Beni Seghoual.....	Zn. Pb.	Mixte Oued-Marsa	»
Djebel Mogref.....	Zn.	Mixte Aïn-El-Ksar	»

MINIÈRES EN EXPLOITATION EN 1908

Département d'Oran

Beni Saf.....	Fer	Beni-Saf	342.302
Kristel.....	Fer	Saint-Cloud	62.966
		<i>A Reporter.....</i>	624.701

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DES ENGRAIS	SITUATION DES MINES (Communes)	QUANTITÉS extraites en 1908 (Tonnes)
			<i>Report.....</i> 624.701
Département d'Alger			
Jebel Hadid.....	Fer	Ténès	78.073
Temoulga.....	Fer	Oued-Fodda	5.645
Oued Rouïna.....	Fer	Rouïna	72.210
Zaccar.....	Fer	Margueritte	102.015
Oued Sadouma....	Fer	Gouraya	1.500
Oued Djer.....	Fer	Mixte Lavigerie	859
Bouïnan.....	Fer	Bouïnan	4.902
Aïn Oudrer.....	Fer	Ménerville et Mixte Ménerville	43.954
Département de Constantine			
Marouania.....	Fer	Aïn-Mokra et Mixte Edough	85.041
			<hr/>
TOTAUX ..			{ Tonnes..... 1.018.900 { Litres de pétrole.. 121.020

Soit en résumé :

Fer.....	19 mines ou minières exploitées ayant produit	921.298 T
Zinc plomb. 32	— — —	90.494
Cuivre..... 3	— — —	6.115
Mercure ... 1	— — —	804
Antimoine.. 1	— — —	189
<hr/>		<hr/>
Au total.... 56		1.018.900
Et.... 1 mine de pétrole		121.020 L.

En 1906 et en 1907, on n'avait respectivement que 36 et 42 mines ou minières en activité.

Le mouvement commercial auquel ont donné lieu les exportations de minerais, au cours des cinq dernières années, se trouve résumé dans les chiffres ci-après :

	DESTINATIONS	1905	1906	1907	1908	1909
		Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
FER	France.....	56.273	54.922	65.356	20.659	23.150
	Étranger....	523.221	700.255	856.085	814.262	823.894
	TOTAUX...	579.494	755.177	921.441	834.921	846.044

La moyenne annuelle pour les 10 années antérieures a été de 500.000 tonnes environ.

CUIVRE	France.....	306	759	157	3.616	4.602
	Étranger....	4.169	3.975	6.580	833	183
	TOTAUX...	4.475	4.734	6.737	4.449	4.785

La moyenne annuelle pour les 10 années antérieures a été de 773 tonnes.

PLOMB	France.....	5.420	7.945	7.206	16.688	15.396
	Étranger....	4.456	6.310	13.775	8.042	4.286
	TOTAUX...	9.876	14.255	20.981	24.730	19.682

La moyenne annuelle pour les 10 années antérieures a été de 4.150 tonnes.

ZINC	France.....	11.465	13.098	10.447	12.581	6.935
	Étranger....	46.676	56.636	68.504	65.720	64.798
	TOTAUX...	58.141	69.734	78.951	78.301	71.733

La moyenne annuelle pour le quinquénaire 1895-1899 a été de 12.630 tonnes, et pour le quinquénaire 1900-1904 de 20.526 tonnes.

	DESTINATIONS	1905	1906	1907	1908	1909
		Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
MERCURE	France.....	88	25	»	52	»
	Étranger....	»	»	»	»	200
	TOTAUX qx.	88	25	»	52	200

ANTI-MOINE	France.....	»	»	»	150	211
	Étranger....	107	386	906	350	2.300
	TOTAUX...	107	386	906	500	2.511

PHOSPHATES	France.....	72.049	66.265	78.814	84.762	40.080
	Étranger....	276.027	237 080	265.761	280.780	293.363
	TOTAUX...	348.076	323.345	344.575	365.542	333.443

Aucune exportation avant 1889 ; de 1889 à 1894 tonnage insignifiant ; de 1895 à 1899, moyenne annuelle 98.000 tonnes ; de 1900 à 1904, moyenne annuelle 143.600 tonnes.

On sait, d'autre part, l'extension considérable que donnera à l'exploitation minière la solution de la question de l'Ouenza.

Il résulte de ce tableau que la France prend une faible part à ce trafic qui est presque exclusivement dirigé sur l'Étranger. La Belgique, notamment, tient le premier rang pour la plupart des minerais (sauf ceux de fer), elle est, on le sait, un des principaux producteurs de zinc métal, dans le monde, et ses fonderies absorbent la presque totalité des extractions de l'Algérie.

Voici les quantités de minerais dirigées sur la Belgique (en tonnes) :

ANNÉES	FER	PLOMB	ZINC	CUIVRE	ANTI-MOINE	PHOSPHATES NATURELS
1905...	2.928	4.456	38.365	1.656	»	10.186
1906...	»	5.905	47.356	160	290	2.300
1907...	90	9.255	50.807	1.402	706	8.266
1908...	100	3.110	50.451	232	250	8.165

Les principaux ports exportateurs de minerais sont Alger, Beni-Saf, Bône, Bougie, Arzew, Philippeville, Honaïne.

Le prix moyen du fret, de tous ports d'Algérie à bord Anvers, est de 12 à 14 francs la tonne de minerais, en sacs ou en vrac.

MARBRES

Les carrières de marbre ne sont pas nombreuses en Algérie, mais du moins leurs produits sont réputés et font l'admiration des connaisseurs.

Les plus belles carrières de marbres de couleur (onyx) se trouvent à Bou-Hanifia, à Kléber, à Tekbalet (près du Pont de l'Isser), à Sidi-Hamza (près de l'Oued Chouly), dans le département d'Oran ; à Aïn-Smara, à Aïn-M'lila, à El Madjen (près Oued Athménia) et au Filfila (près Philippeville), dans le département de Constantine ; enfin en Kabylie, au Bou Zegza.

Tous ces onyx offrent une diversité de tons des plus riches et des plus chauds, du gris perle au rouge vif, en passant par le jaune, le vert, le bleu, le violet, le rose ; leurs dessins sont variés à l'infini et leur transparence, toute spéciale, les place en tête des plus beaux produits.

Les magnifiques échantillons que la Section Algérienne présente, sont bien de nature à justifier cette réputation, déjà établie par la fourniture des marbres du grand escalier de l'Opéra, à Paris.

Les quantités de marbres et onyx, exportées au cours des dernières années, ont été les suivantes :

ANNÉES	A DESTINATION		TOTAUX	VALEURS
	DE FRANCE	DE L'ÉTRANGER		
1905...	5.036	1.271	6.307	115.000
1906...	5.180	2.084	7.264	84.000
1907...	3.095	1.629	4.724	25.000
1908...	5.992	2.275	8.267	132.000
1909...	5.232	2.154	7.386	118.000

Le frêt moyen, pour Anvers, est le même que celui concernant les minerais.

ANNEXES

I

COMMERCE AVEC LA BELGIQUE

II

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE GÉNÉRAL
DE L'ALGÉRIE

NAVIGATION — FRETS

COMMERCE DE L'ALGÉRIE AVEC LA BELGIQUE

La Belgique occupe, dans le Commerce Extérieur de l'Algérie, une place importante ; elle tient, au chapitre des Exportations, le second rang, immédiatement après l'Angleterre. Ses relations avec la Colonie, au cours des dernières années, se trouvent résumées dans les tableaux ci-après :

IMPORTATIONS EN ALGÉRIE (valeurs en francs)

DÉSIGNATION des PRINCIPALES MARCHANDISES	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909
Carrosserie.....	»	»	»	60.000	»	6.000	»	128.000	Chiffres non parus
Superphosphates, engrais et produits chimiques.....	»	»	14.000	155.000	123.000	74.000	51.000	144.000	
Tabacs en feuilles et manufacturés.....	75.000	129.000	127.000	194.000	94.000	233.000	109.000	95.000	
Cigares.....	115.000	261.000	207.000	»	»	»	46.000	53.000	
Glaces, verres bruts, à vitres et gobeletterie.....	17.000	62.000	30.000	34.000	36.000	43.000	105.000	108.000	
Armes à feu de commerce...	»	14.000	32.000	36.000	29.000	33.000	31.000	35.000	
Machines et mécaniques....	39.000	63.000	96.000	67.000	58.000	39.000	42.000	31.000	
Outils et ouvrages en métaux.	79.000	26.000	82.000	54.000	92.000	76.000	33.000	27.000	
Tissus de coton.....	»	»	»	»	29.000	17.000	27.000	29.000	
Peaux brutes et ouvrées....	51.000	29.000	122.000	154.000	46.000	51.000	69.000	19.000	
Papier et ses applications...	»	»	»	34.000	26.000	18.000	20.000	12.000	
Houilles.....	106.000	428.000	338.000	70.000	5.000	5.000	»	8.000	
Colis postaux.....	»	18.000	15.000	21.000	32.000	25.000	33.000	29.000	
Autres articles.....	170.000	284.000	190.000	100.000	226.000	77.000	111.000	93.000	
Totaux.....	652.000	1.314.000	1.253.000	979.000	796.000	697.000	677.000	811.000	

EXPORTATIONS D'ALGÉRIE (valeurs en francs)

DÉSIGNATION DES PRINCIPALES MARCHANDISES	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909
Minerais de zinc ..	2.360.000	5.729.000	5.875.000	6.139.000	5.947.000	7.482.000	7.621.000	6.912.000	
Minerais de plomb.	»	46.000	96.000	672.000	766.000	915.000	1.388.000	432.000	
Miner. autres (fer, cuivre, antimoine)	»	113.000	218.000	114.000	276.000	74.000	288.000	66.000	
Phosphat. naturels.	136.000	123.000	107.000	163.000	253.000	64.000	240.000	274.000	
Liège brut et ouvré	334.000	304.000	330.000	1.396.000	924.000	966.000	1.912.000	800.000	
Crin végétal	381.000	519.000	569.000	364.000	514.000	517.000	446.000	453.000	
Ecorces à tan	136.000	224.000	323.000	276.000	»	390.000	223.000	241.000	
Tartres bruts et lies de vin.....	113.000	83.000	125.000	219.000	247.000	384.000	255.000	158.000	
Peaux brutes.	2.037.000	973.000	1.119.000	1.239.000	766.000	1.825.000	455.000	147.000	
Alfas	64.000	46.000	109.000	37.000	63.000	107.000	55.000	106.000	
Tabacs en feuilles et manufacturés.	320.000	186.000	157.000	20.000	59.000	111.000	150.000	98.000	
Vins et mistelles..	57.000	136.000	63.000	55.000	33.000	24.000	87.000	58.000	
Fruits de table frais, secs ou confits ..	»	30.000	19.000	12.600	20.000	30.000	22.000	37.000	
Pommes de terre..	»	58.000	107.000	76.000	»	27.000	33.000	27.000	
Orges.....	»	186.000	27.000	»	»	31.000	895.000	»	
Huiles d'olives	»	»	»	»	45.000	17.000	»	»	
Laines.....	»	»	175.000	104.000	219.000	325.000	140.000	»	
Colis postaux.....	»	»	11.000	»	17.000	19.000	23.000	28.000	
Autres articles....	386.000	357.000	160.000	181.000	322.000	273.000	236.000	108.000	
TOTAUX.....	6.324.000	9.413.000	9.590.000	11.087.000	10.473.000	13.581.000	14.469.000	9.945.000	

Chiffres non parus

TABLEAU RÉCAPITULATIF
DU COMMERCE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION AVEC LA BELGIQUE
 DEPUIS 1884 (Valeur en Francs)

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAUX
1884.....	905.000	3.680.000	4.585.000
1885.....	245.000	2.848.000	3.093.000
1886.....	290.000	2.276.000	2.566.000
1887.....	137.000	3.015.000	3.152.000
1888.....	240.000	8.067.000	8.307.000
1889.....	276.000	2.846.000	3.122.000
1890.....	320.000	3.067.000	3.387.000
1891.....	499.000	3.118.000	3.617.000
1892.....	255.000	4.099.000	4.354.000
1893.....	213.000	4.041.000	4.254.000
1894.....	498.000	4.217.000	4.715.000
1895.....	778.000	2.894.000	3.672.000
1896.....	359.000	3.066.000	3.425.000
1897.....	474.000	4.031.000	4.505.000
1898.....	426.000	4.321.000	4.747.000
1899.....	638.000	5.520.000	6.158.000
1900.....	722.000	7.819.000	8.541.000
1901.....	652.000	6.324.000	6.976.000
1902.....	1.314.000	9.113.000	10.427.000
1903.....	1.253.000	9.590.000	10.843.000
1904.....	979.000	11.087.000	12.066.000
1905.....	796.000	10.473.000	11.269.000
1906.....	697.000	13.581.000	14.278.000
1907.....	677.000	14.469.000	15.146.000
1908.....	811.000	9.945.000	10.756.000
1909.....	chiffres non parus	chiffres non parus	chiffres non parus

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE L'ALGÉRIE

Soumise pendant des siècles à un régime de barbarie qui élevait l'exaction au rôle de système de gouvernement, l'Algérie n'a de vie réellement économique que depuis la domination de la France.

Dès les premières années de la conquête, la nouvelle Colonie se ressentit de l'influence bienfaisante de cette protection puissante et, depuis lors, elle a poursuivi, méthodiquement, sa marche ininterrompue vers le progrès.

Voici, résumés dans le tableau ci-après, les échelons franchis par les transactions commerciales de l'Algérie, depuis leur origine jusqu'à nos jours :

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAUX
1831.....	6.504.000	1.479.600	7.983.600
1832.....	6.856.920	850.659	7.707.579
1833.....	7.599.158	1.028.410	8.627.568
1834.....	8.560.236	2.376.662	10.936.898
1835.....	16.778.737	2.597.866	19.376.603
1836.....	22.402.768	3.435.821	25.838.589
1837.....	33.055.246	2.946.691	36.001.937
1838.....	33.542.411	4.200.553	37.742.964
1839.....	36.877.558	5.281.372	42.158.930
1840.....	57.334.737	3.788.834	61.123.571

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAUX
1841.....	66.905.784	4.302.210	71.207.994
1842.....	77.487.414	7.183.159	84.670.573
1843.....	78.847.213	7.181.649	86.028.862
1844.....	82.804.550	8.109.747	90.914.297
1845.....	99.360.364	10.491.059	109.851.423
1846.....	115.925.525	9.043.066	124.968.591
1847.....	96.181.534	9.863.348	106.044.882
1848.....	86.214.619	7.105.772	93.320.391
1849.....	65.251.622	13.729.085	78.980.707
1850.....	72.692.782	10.268.383	82.961.165
1851.....	66.950.582	19.792.791	86.743.373
1852.....	65.392.041	21.554.519	86.946.560
1853.....	72.788.015	30.782.592	103.570.607
1854.....	81.234.447	42.176.068	123.410.515
1855.....	105.452.027	49.320.029	154.772.056
1856.....	108.916.296	39.100.720	148.017.016
1857.....	104.796.365	33.877.915	138.674.280
1858.....	108.014.422	39.029.868	147.044.290
1859.....	116.485.181	39.741.060	156.226.241
1860.....	109.457.453	47.785.982	157.243.435
1861.....	116.600.095	49.094.120	165.694.215
1862.....	104.015.476	35.358.927	139.374.403
1863.....	127.589.506	66.933.630	194.523.136
1864.....	136.458.793	108.067.354	244.526.147
1865.....	175.275.763	100.538.461	275.814.224
1866.....	179.164.927	92.732.907	271.897.834
1867.....	187.677.007	97.161.983	284.838.990
1868.....	192.664.360	103.069.304	295.733.664
1869.....	183.404.804	110.951.323	294.256.127
1870.....	172.690.713	124.456.249	297.146.962
1871.....	195.002.845	111.700.672	306.703.517
1872.....	197.044.977	164.603.634	361.648.611
1873.....	206.737.200	152.216.366	358.953.566
1874.....	196.255.214	149.352.795	345.608.109
1875.....	192.358.426	143.932.422	336.290.848

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAUX
1876.....	213.532.396	166.530.581	380.062.977
1877.....	216.589.241	133.601.898	350.191.139
1878.....	236.004.613	131.089.818	367.094.431
1879.....	272.126.102	151.918.421	424.044.523
1880.....	303.434.641	168.835.136	472.269.772
1881.....	342.252.660	143.584.603	485.837.263
1882.....	411.929.315	150.032.678	561.961.993
1883.....	320.563.067	144.178.160	464.741.227
1884.....	289.810.891	175.897.889	465.708.780
1885.....	237.957.903	195.369.668	433.327.571
1886.....	222.167.562	196.399.452	418.567.014
1887.....	220.094.772	200.441.457	420.536.229
1888.....	216.184.336	210.638.992	426.823.328
1889.....	249.206.337	251.647.397	500.853.734
1890.....	272.947.618	273.029.623	545.977.241
1891.....	277.770.289	235.725.130	513.495.419
1892.....	253.076.418	243.967.164	497.943.582
1893.....	239.698.385	192.628.131	432.326.516
1894.....	265.134.026	265.713.285	530.847.311
1895.....	261.212.341	307.787.357	568.999.698
1896.....	275.798.959	247.409.742	523.208.701
1897.....	276.901.427	295.728.063	572.629.490
1898.....	302.223.058	285.768.687	587.991.745
1899.....	319.847.503	346.415.000	666.262.503
1900.....	323.818.325	242.317.000	566.135.325
1901.....	331.380.000	270.963.000	602.343.000
1902.....	332.787.000	315.049.000	647.836.000
1903.....	358.765.000	329.555.000	688.320.000
1904.....	380.148.000	284.317.000	664.465.000
1905.....	405.906.000	245.985.000	651.891.000
1906.....	424.966.000	303.830.000	728.796.000
1907.....	475.998.000	365.800.000	841.798.000
1908.....	476.343.000	345.288.000	821.631.000
1909.....	478.000.000	556.000.000	834.000.000

Les mouvements des Exportations et des Importations n'ont certes pas suivi rigoureusement une progression ascendante ; on constate des fléchissements assez considérables. Mais quel est le pays dont le développement économique n'a point subi de crise ! L'Algérie, pays agricole avant tout, doit supporter tous les mécomptes que les variations climatiques réservent aux productions du sol.

Cette remarque peut paraître suffire à expliquer les oscillations accusées par les séries de chiffres ci-dessus. Mais il serait injuste d'imputer à ces seules circonstances les fortes fluctuations que les statistiques indiquent ; d'autres causes sont venues influencer les données statistiques.

Jusqu'en 1884 les évaluations étaient établies par l'Administration Centrale des Douanes Françaises ; elles furent confiées, par la suite, aux Douanes Algériennes. La valeur estimative des marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, a reflété, de ce fait, des différences corrélatives à la divergence des points de vue des deux services.

En outre, au cours de ces dernières années, la Commission des Douanes, instituée par arrêté du Gouverneur Général de l'Algérie, en date du 18 avril 1902, a fait subir des réductions importantes aux taux d'évaluation des marchandises exportées. Elles n'ont pas été forcément, dans tous les cas, la conséquence d'une décroissance du trafic. Au contraire, on peut citer des cas où la quantité de marchandises exportées ayant augmenté, l'évaluation en est cependant inférieure. C'est ainsi que les statistiques accusent, par exemple, pour les vins :

En 1903, une exportation de 4.795.000 hectos estimés	105.479.000 fr.
En 1904, — 5.435.000 —	95.110.000 fr.
En 1905, — 4.901.000 —	39.206.000 fr.
En 1906, — 5.450.000 —	46.325.000 fr.

On voit que l'année 1905, malgré une augmentation de 106.000 hectolitres des quantités exportées, par rapport à l'année 1903, a subi une dépréciation considérable de la valeur de la marchandise ; 39.206.000 francs au lieu de 105.479.000 francs, soit près des deux tiers ; et que l'année 1906, pour une quantité supérieure de 15.000 hectolitres à celle de 1904, ne s'est vu attribuer qu'une estimation de 46.325.000 francs, au lieu de 95.110.000 francs, soit une dépréciation de plus de moitié.

On ne doit voir dans ces fluctuations que l'application rigoureuse, par la Commission des Douanes, dans ses évaluations, d'une méthode qui ne peut être taxée d'exagération, mais qui recherche, au contraire, les approximations les plus exactes, de façon à traduire dans toute leur sincérité, les transactions commerciales.

Quoi qu'il en soit, le mouvement des Exportations, dans son ensemble, est en progression constante.

Et d'ailleurs, la richesse d'un pays ne saurait s'évaluer exclusivement par sa seule capacité d'exportation. Sa puissance de consommation intérieure est un facteur également important dans l'appréciation du développement de sa vie économique.

Or, de ce chef, l'accroissement continu des importations de l'Algérie, est le signe manifeste de l'amélioration progressive de la situation intérieure de la Colonie.

NAVIGATION

Le développement du mouvement de la Navigation a nécessairement suivi une marche parallèle à celle de l'accroissement du trafic des marchandises.

Un historique de cette question, capitale pour l'Algérie, nécessiterait un cadre qui sortirait des limites assignées à ces notes, forcément brèves, sur l'ensemble des facultés commerciales de la Colonie.

Il suffira donc, pour appuyer les données qui précèdent, d'indiquer, par décades, le mouvement général de la Navigation, et, pour les cinq dernières années, le mouvement comparé des principaux ports.

NAVIGATION DE L'ALGÉRIE AVEC LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES				TOTAUX GÉNÉRAUX	
	NAVIRES EN PROVENANCE				NAVIRES A DESTINATION				France et Étranger	
	DE LA FRANCE		DE L'ÉTRANGER		DE LA FRANCE		DE L'ÉTRANGER		ENTRÉES ET SORTIES	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
1831.....	»	»	»	»	»	»	»	»	338	»
1841.....	900	108.186	2 068	491.483	768	87 847	2.067	204.546	5.803	585.062
1851.....	1.116	129.247	1.132	84.628	1.081	120 935	1.151	106 694	4 480	442.204
1861.....	1.101	245.449	1 842	133.953	1.109	249 342	1.770	134.534	5 822	763.278
1871.....	1.283	491.644	2.715	307.955	1.234	477.383	2.678	304 108	7.910	1.581.087
1881.....	1.627	1.116 955	2.972	786.371	1.370	992 717	3.036	848.414	9.005	3.744.457
1891.....	1.832	1.255.910	1.967	889.000	1 861	1.295.414	1.891	880 839	7.551	4.321.163
1901.....	1.941	1 533.890	1.842	1.193.108	1.991	1.548 455	1.883	1.251.786	7 457	5.527.239
1902.....	1.956	1.603.387	1.941	1.346.753	1 891	1.548 554	1.978	1.430.724	7.766	5.929.418
1903.....	2.004	1.679.559	2.217	1.683.058	1.939	1.610 398	2.281	1.751.511	8.441	6.724.526
1904.....	1.902	1.712.023	2.278	1.014.106	1.824	1.623.996	2.361	1.723.941	8.365	6.074.066
1905.....	2.077	1.927.423	2.460	1.803.054	2.078	1.896 839	2 527	1.905.131	9.142	7.532.447
1906.....	2.052	1 959.517	2.375	1.996.774	2.053	1 938.963	2.435	2.099.653	8.915	7 994 907
1907.....	2.047	2 034.416	2.424	2 244.527	2.212	2.196.940	2 456	2.311.423	9.139	8.787.306
1908.....	2.146	2.246.256	2.582	2.659.457	2.132	2.226 605	2.662	2.802.359	9.522	9.934.677
1909.....	Totaux non encore arrêtés définitivement; ils seront supérieurs à ceux de 1908.									

MOUVEMENTS COMPARÉS DES PRINCIPAUX PORTS

Totaux des Entrées et des Sorties réunies, concernant tous les Navires, chargés ou sur lest, et tous les genres de Navigation sans exception.

DÉSIGNATION DES PORTS		1905	1906	1907	1908	1909
NEMOURS.....	Nombre.....	721	677	618	353	619
	Tonnage.....	234.753	252.130	256.469	249.827	284.829
ORAN.....	Nombre.....	6.472	6.192	6.102	6.877	6.717
	Tonnage.....	4.038.797	4.013.163	4.589.814	5.650.874	5.513.178
ARZEW.....	Nombre.....	1.057	998	978	1.040	870
	Tonnage.....	447.747	420.987	509.836	572.190	452.489
MOSTAGANEM.....	Nombre.....	1.357	1.429	1.366	1.497	1.457
	Tonnage.....	352.154	343.836	406.223	501.644	490.872
ALGER.....	Nombre.....	10.579	10.817	11.827	10.830	11.518
	Tonnage.....	11.302.905	12.006.083	14.307.549	13.097.780	14.252.636
BOUGIE.....	Nombre.....	1.944	1.999	1.842	1.897	1.972
	Tonnage.....	887.885	845.032	837.789	1.015.638	1.077.628
DJIDJELLI.....	Nombre.....	1.354	1.252	1.048	1.217	1.334
	Tonnage.....	401.312	443.068	439.497	497.922	525.662
COLLO.....	Nombre.....	»	»	»	»	938
	Tonnage.....	»	»	»	»	278.612
PHILIPPEVILLE.....	Nombre.....	2.557	2.407	2.338	2.426	2.467
	Tonnage.....	1.225.112	1.265.516	1.227.253	1.406.338	1.428.819
BONE.....	Nombre.....	3.551	3.548	3.405	3.673	3.289
	Tonnage.....	1.702.430	1.681.444	1.531.256	1.626.531	1.616.397

PRIX MOYENS DU FRET POUR ANVERS

MARCHANDISES	D'ALGER	DE BONE	DE PHILIPPEVILLE	DE BOUGIE	D'ORAN	DE MOSTAGANEM	D'ARZEW	MODE D'EXPÉDITION (Sacs — Vrac Caisses — Tonneaux Balles, etc.)
Vins.....	20 »	20 »	22 »	22 »	20 »	22 »	22 »	En fûts.
Céréales.....	12 »	12 »	14 »	14 »	12 »	15 »	15 »	En sacs ou en vrac.
Huiles.....	25 »	25 »	28 »	28 »	25 »	28 »	28 »	En fûts.
Lièges.....	25 »	25 »	30 »	30 »	25 »	30 »	30 »	En balles pressées
Alfas.....	14 »	14 »	15 »	15 »	14 »	16 »	16 »	» »
Crin végétal.....	14 »	14 »	15 »	15 »	14 »	16 »	16 »	» »
Tabacs bruts.....	20 »	20 »	25 »	25 »	20 »	27 »	27 »	» »
Tabacs fabriqués...	35 »	35 »	40 »	40 »	35 »	40 »	40 »	En caisses.
Cotons.....	30 »	30 »	35 »	35 »	30 »	35 »	35 »	En balles.
Pommes de terre...	22 »	22 »	25 »	25 »	22 »	25 »	25 »	En barils ou caisses.
Oranges et Citrons..	40 »	40 »	50 »	50 »	40 »	50 »	50 »	» »
Minerais.....	12 »	12 »	12 »	12 »	12 »	14 »	14 »	En sacs ou en vrac.
Laines.....	30 »	30 »	35 »	35 »	30 »	35 »	35 »	En saches.
Marchandises diverses..	70 »	70 »	75 »	75 »	70 »	75 »	75 »	Divers.

NOTA. — Ces frets s'entendent à la tonne de 1.000 kilogs, de bord Algérie à bord Anvers. — Les frais de péage, timbres de connaissements, droits de statistiques, sont en sus, ainsi que l'assurance maritime, si elle est demandée.

(1) Renseignements donnés par « La Nouvelle Société Navale de l'Ouest ».

BIBLIOGRAPHIE

Le Commerce Algérien, par DELORME, Sous-Chef du Bureau du Commerce et de l'Industrie au Gouvernement Général.

L'Algérie Agricole, en 1906, par le D^r TRABUT et R. MARÈS.

Notices sur les Routes, les Ports, l'Hydraulique agricole et les Mines en Algérie (Direction des Travaux Publics et des Mines du Gouvernement Général).

(Les volumes ci-dessus ont été publiés par le Gouvernement Général à l'occasion de l'Exposition Coloniale de Marseille de 1906).

Statistiques annuelles du Gouvernement Général et de l'Administration des Douanes.

Bulletins et documents des Chambres de Commerce, du Syndicat Commercial de l'Algérie et de la Tunisie, de l'Office du Gouvernement Général à Paris.

Le Coton en Algérie, par Ch. BRUNEL.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Les Vins.....	9
Les Huiles d'olives.....	23
Les Céréales.....	33
Blés durs.....	36
Orges de Brasserie.....	39
Les Primeurs (Fruits et Légumes).....	45
Les Tabacs.....	59
Les Lièges.....	65
Les Laines.....	73
Le Crin végétal.....	79
L'Alfa.....	87
Le Coton.....	95
Produits divers.....	103
Minerais.....	117
Marbres.....	131

ANNEXES

Le Commerce avec la Belgique.....	133
Le Développement du Commerce général de l'Algérie.....	139
Navigation.. ..	145
Frete.....	148
Bibliographie.....	149

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN. — ALGER

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN. — ALGER
